



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6145^e séance

Jeudi 18 juin 2009, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Davutoğlu	(Turquie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Puente
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1830 (2008) (S/2009/284)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1830 (2008) (S/2009/284)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Iraq une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Al Bayati (Iraq) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. De Mistura à prendre place à la table du Conseil.

Avant d'aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour, je souhaite dire quelques mots à titre national sur l'importance que revêt la présente séance aux yeux de la Turquie.

Comme nous le savons tous, l'Iraq est inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis près de deux décennies, et cette salle a été témoin de nombreuses étapes importantes dans l'histoire de l'Iraq. Au cours des six dernières années, en particulier, le Conseil de sécurité a été une importante tribune, où la communauté internationale a examiné et a répondu à divers défis auxquels le nouveau régime iraquien – et, en fait l'ensemble des États Membres de l'ONU – sont confrontés. En effet, c'est ici que la feuille de route

visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Iraq a été conçue et que l'engagement de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale à aider l'Iraq dans cette voie a été maintes fois réaffirmé.

Cela dit, l'Iraq a accompli d'importants progrès encourageants sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et a assumé une responsabilité croissante de son avenir, et, au fil du temps, les débats au Conseil se sont plus intéressés à dresser un bilan. C'est une évolution qui est bienvenue. En réalité, nous attendons avec impatience le jour où la question de l'Iraq ne sera pas débattue comme étant un sujet de préoccupation au regard du maintien de la paix et la sécurité internationales, mais où l'Iraq lui-même contribuera seul à la paix régionale et mondiale et à la sécurité. Nous sentons que ce jour se rapproche.

À la lumière de ce qui précède, il est possible de considérer que la séance d'aujourd'hui est un débat habituel sur la situation en Iraq. Bien que l'heure soit aujourd'hui cruciale pour l'Iraq, diverses difficultés qui se dressent encore sur la voie d'un avenir stable et prospère. Le fait que l'Iraq assume des responsabilités en matière de sécurité jadis assumées par la force multinationale en Iraq et la tenue des prochaines élections nationales sont deux exemples qui viennent immédiatement à l'esprit.

Ainsi, réaffirmer l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale est aujourd'hui crucial. En effet, nous devons saluer le bon travail accompli par le Gouvernement iraquien et exprimer notre volonté d'être à ses côtés pour relever les défis qui l'attendent. C'est la raison pour laquelle nous avons considéré ces débats réguliers sur la base des rapports trimestriels du Secrétaire général comme une occasion en or d'envoyer un puissant message d'appui du Conseil.

Étant un partenaire capable et stratégique de l'Iraq, nous avons estimé que la présente séance se tiennait sous la présidence turque du Conseil lui confère encore plus d'importance. C'est au moins ainsi que nous voyons la situation, et c'est pourquoi je suis venu à New York pour la deuxième fois en moins de 15 jours afin d'être présent à cet important débat. J'attends avec intérêt un échange de vues animé au cours duquel nous confirmerons sans équivoque, nous l'espérons, les termes de notre attachement à l'intégrité territoriale, à l'unité et à la souveraineté politique de l'Iraq, vivant en paix avec lui-même et avec ses voisins.

Je reprends à présent sans tarder mes fonctions de Président du Conseil de sécurité et poursuis avec l'ordre du jour.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/284, qui contient le rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1830 (2008).

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Staffan de Mistura. Au nom du Conseil, je tiens à exprimer notre gratitude à M. De Mistura, dont c'est aujourd'hui la dernière intervention devant le Conseil en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

Nous apprécions à sa juste valeur la manière compétente dont M. De Mistura a dirigé la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et la détermination avec laquelle il a abordé ce travail difficile depuis sa prise de fonctions en septembre 2007. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses prochaines activités auprès du Programme alimentaire mondial ainsi que dans toutes ses entreprises futures. Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, vous avez raison. Il s'agit d'un moment d'émotion pour moi, je vous demande donc de me pardonner si je suis un peu plus long que d'habitude, puisqu'il s'agit de la dernière occasion que j'ai de m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

Dix-huit mois après le début de ma quatrième affectation en Iraq, et ma seizième mission des Nations Unies sur le terrain, je pars, quelque peu fier de ce que cette mission a accompli en un court laps de temps et d'avoir réussi ensemble, avec les Iraquiens, à relever ce qui a parfois semblé être de difficiles défis. Ensemble, nous avons aidé à tourner la page sur la perception qu'avaient les Iraquiens de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale. Ensemble, nous avons contribué à l'évolution de l'Iraq, qui pourra bientôt prendre une nouvelle place au sein de la communauté mondiale en tant que nation de plus en plus stable et souveraine.

De temps en temps, l'Organisation des Nations Unies a, si elle en a la chance, le mandat, l'appui

politique et les ressources idoines pour répondre aux attentes. De temps en temps le moment, l'équipe, l'objectif de la mission et la motivation sont réunis pour que cela fonctionne. Pour ma part, je me sens privilégié d'avoir été associé à la Mission des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) au cours de deux de ses années les plus critiques et les plus formatrices et d'avoir été le témoin de changements remarquables et imprévus dans le paysage politique et humanitaire en Iraq.

Trois éléments dynamiques ont déterminé le cours de notre action en Iraq au cours de cette période. Premièrement, j'avais demandé un mandat élargi, avec une nouvelle résolution plus énergique, qui a été adoptée par les membres du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, j'ai demandé une présence élargie, et elle a été assurée grâce à l'aide des autorités iraqiennes et de tous les membres du Conseil de sécurité.

Troisièmement, j'ai demandé une nouvelle approche, avec une équipe renforcée ainsi que des instructions claires du Secrétaire général nous demandant d'être proactifs et axés sur les résultats. C'était le premier message que m'a donné le Secrétaire général lorsque j'ai pris mes fonctions. Nous avons par conséquent été proactifs en Iraq, en particulier compte tenu de la situation. Notre approche a trouvé son pendant en un Gouvernement iraquien et un Premier Ministre disposés à accepter un engagement accru de l'ONU, en consultation avec les autorités iraqiennes, et en une communauté internationale qui a changé le regard qu'elle portait sur l'Iraq et a même laissé l'Organisation assumer un rôle de premier plan à certains moments et dans certaines régions.

Plus que jamais auparavant, la communauté internationale a travaillé à atteindre les objectifs communs en Iraq. Cela a rendu nos vies et notre travail beaucoup plus faciles. La résolution 1770 (2007) a établi des paramètres suffisamment larges pour nous donner une importante marge de manœuvre. Un des enseignements que nous avons tirés de notre expérience est que nous avons besoin d'une résolution générale et ferme. Le Secrétaire général a donné le ton en nous laissant suffisamment de souplesse pour agir sur le terrain; la communauté internationale, et en particulier les membres du Conseil de sécurité, ont mis en place l'appui nécessaire à un rôle élargi de l'ONU; et les Iraquiens ont décidé du programme.

En essayant de conjuguer une réflexion stratégique et des solutions opérationnelles, nous avons choisi, avec la bénédiction du Conseil, des points d'accès où intervenir à un moment précis dans des domaines qui s'imposaient de plus en plus. Nous ne pouvions pas tout faire en même temps, en dépit de la grande marge de manœuvre que nous avait laissée le Conseil de sécurité. Nous avons choisi les domaines où l'ONU pouvait faire une différence, et non pas se contenter de faire des déclarations, et où nous pouvions agir en tant que médiateur objectif chaque fois que cela était possible. Nous avons essayé d'être sélectifs et d'agir de façon progressive s'agissant de discerner des gains rapides pour accroître notre crédibilité, au nom de la communauté internationale, en essayant de démontrer que nous pouvons obtenir des résultats et que nous pouvons être créatifs et fiables dans l'utilisation de notre atout principal, à savoir la légitimité internationale.

Les priorités stratégiques de la MANUI ont été déterminées, premièrement, par la nécessité de réagir immédiatement face à des situations d'urgence, telles que le retour des réfugiés et des personnes déplacées et, deuxièmement, par la prévision de dates limites imminentes qui, si on les respectait pas, auraient pu causer des tensions. L'exemple classique est celui du référendum au sujet de Kirkouk et le débat sur l'opportunité d'organiser des élections provinciales. Le Pacte international pour l'Iraq, dirigé de façon très efficace et active par l'Ambassadeur Gambari, ainsi que le dialogue régional, les droits de l'homme et les questions d'appui en matière constitutionnelle nous ont également assigné nos priorités.

Ensemble, je pense, nous avons bien souvent transformé les défis et les crises en possibilités, grâce à l'énergie et la détermination des Iraquiens. Combinaison inhabituelle pour une mission intégrée dans un environnement où il y a tant de défis opérationnels, la MANUI a en même temps pris des mesures d'urgence, le bras politique travaillant surtout sur la prévention des conflits – sur le dossier arabo-kurde, par exemple – alors que le reste de la Mission travaillait déjà sur les questions relatives à la période d'après conflit et à la consolidation de la paix.

Au cours des deux dernières années, nous avons vu les Iraquiens se laisser progressivement du conflit civil; ils se sont lentement débarrassés de leurs divisions sectaires et ont essayé de se réconcilier après les terribles retombées de Samarra. Les Iraquiens ont essayé de régler leurs différends au sein d'une instance

législative. Ils se sont présentés aux urnes pour dire qu'ils préféreraient voir un retour à la normale dans leur pays. Le Gouvernement et le Premier Ministre ont de plus en plus exercé leur souveraineté en gérant un État qui jouit d'un large appui, comme l'indiquent les élections provinciales récentes. L'État iraquien renforce constamment des institutions crédibles et indépendantes. Le Gouvernement fonctionne. Le Parlement devient de plus en plus fiable avec un nouveau Président très actif. La Haute Commission électorale indépendante a acquis de l'expérience après plusieurs élections, et elle en organisera d'autres à l'avenir. Les Forces de sécurité iraqiennes sont de plus en plus compétentes.

Je n'ai pas besoin de rappeler au Représentant permanent de l'Iraq, qui est l'exemple même de cette qualité, que le peuple iraquien a fait preuve d'une résistance remarquable. Les Iraquiens sont désormais plus que jamais en mesure de déterminer le cours des événements dans leur propre pays et cela malgré des flambées de violence contre des civils innocents qui sont, depuis peu, de plus en plus fréquentes. Il faut voir là des tentatives de la part d'éléments ou de groupes isolés qui essaient de susciter un sentiment d'insécurité. Mais, à mon humble avis, ils ne sont pas en mesure de déstabiliser le pays.

Les Iraquiens devraient maintenant plus que jamais se concentrer sur l'élaboration d'un consensus politique. Les Iraquiens conviennent qu'ils devraient maintenir un dialogue politique ouvert. Les initiatives de l'ONU se poursuivront pour aider l'Iraq à consolider ces avancées politiques et à inscrire sur le long terme les progrès sécuritaires et socioéconomiques.

Nous avons pris notre première initiative dans le contexte d'une violence sectaire en baisse. La MANUI a agi rapidement pour éviter un nouveau conflit entre les Arabes et les Kurdes, comme les membres du Conseil s'en souviennent. Elle a contribué à la réconciliation nationale en insérant la question très controversée d'un référendum à Kirkouk dans le cadre d'un processus politique, et non pas d'un référendum empreint d'hostilité. Nous avons offert une assistance technique pour mettre en place le processus et une possible crise, provoquée par l'expiration d'ici peu de l'article de la Constitution, a été évitée. Mais, les tensions ont persisté entre les deux parties.

C'est pour cette raison que la MANUI a gardé ouverte la porte du dialogue et a indiqué des options

possibles. Fait encourageant, les parties ont maintenant accepté de venir à la table des négociations pour commencer les discussions sur le processus à venir, cela sur la base d'éléments fournis par les analyses de la MANUI sur les zones contestées, contenus dans un document de 502 pages. Une équipe spéciale de haut niveau qui a été créée sous les auspices de l'ONU rassemble des représentants du Gouvernement et du gouvernement régional du Kurdistan. Je suis heureux de vous communiquer qu'ils se sont réunis les 10 et 16 juin. Le moment est opportun et ces timides débuts d'un dialogue de haut niveau représentent un pas en avant vital dans la bonne direction. Je pense que la MANUI va continuer d'apporter sa contribution à cette fin.

En ce qui concerne la deuxième initiative, 2009 a été une période décisive pour l'Iraq qui se préparait à d'éventuelles élections, à un recensement et à une série de référendums. Les élections ont été le programme phare de la Mission. Avec les élections provinciales en janvier 2009 – notables par l'absence remarquable de violence et la crédibilité du processus –, la MANUI a travaillé avec les Iraquiens à organiser quatre grands événements électoraux depuis 2005 et continuera de le faire pour les prochaines élections.

L'ONU continuera de fournir un appui au renforcement des capacités en ce domaine. Nous resterons attentifs à ne pas imposer des élections prématurées ou mal préparées. Il y a trois impératifs fondamentaux pour l'organisation d'élections et de référendums : un cadre juridique approprié et complet, des ressources financières suffisantes, et une commission électorale opérationnelle avec les capacités nécessaires pour conduire l'opération.

La troisième initiative a été lancée au moment où l'ONU se disposait à appuyer les retours volontaires de réfugiés et de personnes déplacées, question qui reste pour nous une priorité essentielle. Le nombre exact d'Iraquiens déplacés n'est pas connu avec exactitude. Il y a beaucoup de conjectures au sujet des retours avant les élections parlementaires. Jusqu'à présent, 70 % de tous les retours viennent non pas de l'étranger, mais du même gouvernorat ou de l'Iraq. Les retours espérés de populations déplacées dépendent largement d'une amélioration de la qualité de vie, des conditions de sécurité, et aussi des possibilités existant en Iraq. La sécurité n'est que l'une des nombreuses raisons motivant les retours en Iraq.

Les personnes déplacées et les réfugiés constituent surtout un problème politique, plutôt que purement humanitaire. C'est pour cela que l'on ne peut donc pas résoudre ce problème avec un financement humanitaire considérable destiné uniquement aux personnes déplacées et aux réfugiés. L'Iraq ne vit pas une situation de crise humanitaire, mais on y trouve des poches où il existe des déplacés et de grands besoins humanitaires. Cela ne signifie pas forcément que ces personnes sont vulnérables. Il existe de nombreuses autres personnes vulnérables en Iraq, et c'est pourquoi l'appui économique est important. Le financement pour les personnes déplacées devrait donc trouver place au sein de larges programmes cherchant à créer des emplois et des services dans les communautés touchées par le conflit. L'ONU, et en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, veilleront à la mise en place des conditions nécessaires pour assurer des retours volontaires et durables dans la dignité. Mais ils devraient également déployer des efforts particuliers dans des domaines propres aux personnes déplacées, tels que le logement et les protections juridiques connexes.

En ce qui concerne les partenariats régionaux et internationaux, dans le contexte de son partenariat et de son engagement avec la communauté internationale, l'Iraq aimerait se débarrasser de ce qu'il considère comme des obligations imposées de l'extérieur qui touchent à son avenir. Une nouvelle approche est nécessaire dans la région.

Si le mécanisme ad hoc n'a pas établi une dynamique suffisante, il a eu son propre objectif pendant un moment. Cependant, après quelque temps, il semble ne pas avoir pris assez d'élan. Nous avons été témoins de l'engagement constructif et de l'amélioration continue des relations bilatérales avec certains voisins de l'Iraq, qui ont eu lieu dans un contexte d'environnement régional. Un changement majeur s'est fait de manière très constructive dans le cadre du partenariat stratégique entre la Turquie, par exemple, et l'Iraq, et un autre exemple récent en est la reprise des relations diplomatiques par la Syrie, qui a nommé un ambassadeur comme l'ont fait beaucoup d'autres pays. La Jordanie a trouvé un nouveau terrain d'entente sur la question des réfugiés et l'Iran nous a indiqué être prêt à débattre de questions frontalières avec l'Iraq, et notamment du déminage.

Il faut cependant amplifier les efforts de facilitation pour que la compréhension et la confiance s'affirment davantage entre l'Iraq et ses voisins. Je

voudrais particulièrement mettre en avant les relations entre l'Iraq et le Koweït. Je suis convaincu que nous vivons un moment décisif où nous pouvons contribuer à l'amélioration significative du climat de coopération, qui prendra en compte les préoccupations des deux pays. En ce qui concerne les mandats en suspens fondés sur le Chapitre VII de la Charte, le Gouvernement iraquien sent à juste titre qu'il est grand temps de tourner la page. De son côté, le Koweït a lui aussi des revendications légitimes en ce qui concerne son indépendance et son intégrité territoriale. Le Gouvernement iraquien a donné des signes positifs d'amélioration de la coopération en invitant, par exemple, ces derniers jours, une délégation koweïtienne à se rendre en Iraq pour continuer d'étudier le problème des Koweïtiens disparus et accélérer l'installation d'un ambassadeur iraquien au Koweït. Nous devrions pour notre part, de même que la MANUI et le Conseil de sécurité, ne pas ménager nos efforts pour bâtir sur la dynamique actuelle. De nombreuses options créatives sont proposées, et j'espère à cet égard que le Conseil de sécurité en débattrait et les développerait dans un avenir proche.

Que faire ensuite? Les priorités sont évidentes : la prestation de services de base; le dialogue entre le Gouvernement régional du Kurdistan et le Gouvernement iraquien, qui doit permettre de désamorcer les tensions à Kirkouk ainsi que dans d'autres zones contestées; l'organisation des prochaines élections; la mise en place préalable visant à assister les réfugiés et les personnes déplacées, s'ils devaient décider de revenir; la réintroduction de certains éléments dans l'économie – par exemple, aider les conseils de l'Éveil et les conseils Al-Sahwa à se réintégrer eux-mêmes plus complètement à l'économie; l'assistance technique pour assurer que le recensement se déroule conformément aux normes internationales; faire baisser le chômage en redynamisant le secteur privé; fournir des services d'experts pour assurer l'adoption d'une loi sur les hydrocarbures attendue depuis longtemps comme une mesure essentielle pour accroître la production de pétrole et ses revenus; mais également aider l'Iraq à rebâtir son agriculture et diversifier son budget, qui dépend trop du pétrole.

L'idée principale, du point de vue iraquien et du point de vue de l'ONU, est le renforcement des capacités. L'Iraq est riche en ressources, en population et en eau. Le pays a besoin du renforcement de ses capacités et il le demande. L'Iraq, malgré la chute du prix du pétrole, est riche en ressources humaines et en

richesses naturelles. Le peuple iraquien veut des écoles, des hôpitaux et des emplois décents, une eau salubre et un réseau fiable de distribution d'électricité. Les élections provinciales se sont jouées et gagnées sur cette plate-forme, et il est probable qu'il en sera de même pour les élections futures. Nous devons aider le Gouvernement iraquien à renforcer ses capacités.

Je suis certain que, dans sa propre stratégie de développement, l'Iraq établira une vision claire et ouverte du renouveau socioéconomique. Cette mesure est urgente, non seulement pour mettre fin aux souffrances récentes, mais aussi pour réparer les dégâts causés par près de trois décennies de conflit et de sanctions.

Le renforcement des capacités est également essentiel dans le domaine des droits de l'homme et de l'état de droit. S'il est important de signaler les violations des droits de l'homme, et nous continuerons de le faire, l'ONU pourrait apporter une plus ample contribution et prévoit de le faire en élaborant de nouveaux mécanismes de protection des droits de l'homme et en appuyant ceux qui sont déjà en place. Nous nous tenons prêts, par exemple, à appuyer la mise en place d'une commission des droits de l'homme. Dans le même temps, nous prévoyons d'offrir des projets d'assistance technique plus nombreux pour surveiller les prisons, les tribunaux et les centres de détention.

La coordination internationale sera toujours très importante quand nous passerons à cette prochaine phase. Je saisis donc cette occasion pour remercier sincèrement tous les donateurs qui sont autour de la table, ainsi que les autres, qui ont contribué au Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq, lequel mettra un terme à ses propres contributions dans un mois.

La MANUI a en Iraq une équipe profondément attachée à donner naissance à une ONU plus présente, plus visible et plus mobile, travaillant aux côtés du Gouvernement iraquien. Ce que nous avons réussi, nous l'avons réussi en tant qu'équipe, grâce à l'appui du Secrétaire général, du Gouvernement iraquien et des membres du Conseil de sécurité. Permettez-moi de remercier mon équipe en Iraq pour les sacrifices personnels consentis, son énergie, sa résolution, son intégrité, et sa volonté exemplaire de travailler ensemble dans des conditions extrêmement difficiles. Les membres de l'équipe sont unis, c'est une équipe de pays complète, sans séparations, sans différences, sans

esprit de concurrence. Je remercie particulièrement mes deux excellents adjoints.

Mes hommages personnels vont à notre personnel national, à nos collègues iraqiens de l'ONU, qui ont vu défiler beaucoup d'autorités, qui ont été l'épine dorsale de notre présence sur place pendant toutes ces années, et qui ont travaillé sans relâche pour restaurer et reconstruire les communautés iraqiennes. Dans le même temps, nous avons eu le sentiment constant que la communauté internationale, en Iraq, était non seulement derrière nous, mais, comme ses membres le prouvent et le montrent en permanence, elle a en fait été à nos côtés à chaque étape franchie, parlant d'une seule voix et adoptant une unique approche des besoins des Iraquiens. Ce fut l'une des forces de la Mission.

Je pense que nous avons, en tant que Mission, réussi à asseoir notre crédibilité premièrement sur notre présence. Nous avons maintenant présentes à Bagdad de nombreuses agences des Nations Unies, à savoir le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, l'ONU-Habitat, le Bureau des Nations Unies des services d'appui aux projets, le PNUD et le Programme alimentaire mondial.

Deuxièmement, notre crédibilité est bâtie sur notre accès, notre capacité à parler à toutes les parties, à tendre la main à toutes les communautés dans le pays entier et à entretenir des relations au plus haut niveau avec les dirigeants spirituels et politiques.

Troisièmement, nous avons notre propre légitimité grâce au Conseil de sécurité. Nous avons facilité des solutions qui demandaient des concessions mutuelles en offrant tant notre crédibilité que la légitimité internationale.

Quatrièmement, nous avons notre expertise, celle dont nous disposons et que, quand nous le pouvons, nous offrons pour renforcer les capacités des institutions nationales.

En conclusion, l'avenir s'annonce sous un jour relativement positif, et l'espoir est grandissant pour l'Iraq, dans le monde et à l'intérieur du pays. Si les Iraquiens peuvent éviter ou désamorcer les tensions – et ils le font – et s'ils peuvent voir des changements dans leur vie quotidienne grâce à une amélioration durable de la sécurité par la prestation de services essentiels et une plus grande ouverture politique – et nous voyons un mouvement se marquer dans cette

direction –, tous ces objectifs étant réalistes, l'Iraq s'épanouira.

Cet après-midi, un film sera projeté dans ce bâtiment, un film dédié à un ami et collègue, Sergio Vieira de Mello. Mes collègues en Iraq et moi-même pensons que la présentation de ce rapport le jour même où nous allons voir ce film est particulièrement pertinente. Je dois dire en toute honnêteté qu'il y a un an ou un peu plus, au milieu d'une chaleur torride, de tempêtes de sable, avec l'explosion de 20 roquettes par jour et bien souvent un manque d'activité dans les environs, nous nous sommes demandés ce que nous pouvions bien faire là-bas. Ce qui nous a aidés à continuer et à avancer était de voir la résistance de nos amis iraqiens qui allaient de l'avant. Nous voulions prouver que tous ceux qui sont morts en Iraq, pour l'Iraq, notamment Sergio mais aussi les nombreux autres venus de nombreux pays et beaucoup d'Iraquiens, n'étaient pas morts en vain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Mistura pour son exposé. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al Bayati (Iraq) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci et de vous remercier d'être revenu à New York pour vous joindre à nous à cette séance. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, S. E. le Représentant permanent de la Russie, pour les précieux efforts qu'il a déployés pendant sa présidence au mois de mai. Nous voudrions également témoigner notre reconnaissance à M. Staffan de Mistura, qui va nous manquer en tant que Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq, et à l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) en Iraq et à New York pour leurs efforts infatigables afin d'assister le Gouvernement et le peuple iraqiens.

Après avoir examiné les rapports du Secrétaire général sur les activités de la MANUI en Iraq publiés sous les cotes S/2009/102 et S/2009/284, ma délégation souhaiterait faire les observations suivantes.

S'agissant des secteurs politique et sécuritaire, à la suite du grand succès enregistré par le peuple iraqien lors des élections provinciales tenues le 31 janvier 2009, les forces politiques qui ont remporté la majorité des sièges lors de ces élections ont constitué des conseils provinciaux dans 14 des provinces où il y a eu des élections. C'est une

réalisation où le Gouvernement de mon pays voit un pas important dans le cadre du plan visant à confier à ces conseils davantage de responsabilités et l'autorité nécessaire pour jouer un rôle important s'agissant d'aider le Gouvernement fédéral à reconstruire l'Iraq.

La réconciliation nationale reste un objectif prioritaire de mon gouvernement. Dans ce contexte, en mars dernier, plus de quatre millions d'Iraqiens se sont rendus aux lieux saints de la ville de Samarra, dans une atmosphère caractérisée par un esprit de fraternité et de tolérance. Il n'y a eu aucun problème de sécurité au cours de cet événement qui a été une journée d'unité nationale entre Iraqiens appartenant à divers groupes ethniques ou religieux qui ont surmonté les épreuves difficiles du passé, à savoir l'attentat à la bombe perpétré le 22 février 2006 contre les lieux saints de Samarra et la violence interreligieuse qui avait suivi. La reconstruction de ces lieux saints symbolise le processus de reconstruction de la trame nationale de toutes les composantes de la société iraquienne.

L'Iraq est aujourd'hui un Etat démocratique qui respecte les libertés et qui est régi par une Constitution. Le principe du transfert pacifique du pouvoir constitue la base d'un processus politique ouvert et transparent. Toutes les forces politiques iraquiennes opèrent à l'intérieur de ce processus et sont engagées dans un dialogue constructif pour prendre toutes les décisions importantes, y compris sur les questions clés comme la mise en place du fédéralisme, la législation sur le partage des ressources naturelles, les amendements constitutionnels et les litiges sur les frontières intérieures. Cela permettra de parvenir à une solution politique qui règlera la plupart des questions en suspens afin de préserver les acquis réalisés dans le cadre du processus politique.

Le peuple iraquien, fort de la conviction qu'il a pour mission d'édifier un Iraq libre et démocratique, bâtit une démocratie au moyen de mécanismes reposant sur les urnes et non pas sur les balles. La région du Kurdistan élira des conseils au mois de juillet, tandis que le Gouvernement central prépare des élections parlementaires qui doivent se dérouler le 16 janvier 2010 en vue de renforcer le processus politique et de mettre sur pied les institutions publiques.

La sécurité en Iraq continue de s'améliorer, en dépit de certaines violations. Selon les statistiques officielles, entre mars et mai 2009, le nombre d'actes de violence a baissé de 76 % par rapport à la même

période en 2008. Cette amélioration illustre le renforcement des capacités des forces de sécurité iraquiennes et la réduction notable des capacités des groupes terroristes. Les derniers chiffres indiquent que les forces de sécurité iraquiennes ont réussi à démanteler et à détruire 90 % de ces groupes. Le 23 avril 2009, le soi-disant Emir de l'Etat islamique d'Iraq, Abou Omar Al-Baghdadi, a été appréhendé.

Le Gouvernement iraquien, en coopération avec le Gouvernement des Etats-Unis, continue de prendre les mesures nécessaires pour assumer les responsabilités en matière de sécurité qui relèvent des forces américaines, conformément à l'accord sur la sécurité signé entre les deux pays. L'Iraq assume déjà la responsabilité de 90 des 138 sites militaires. D'ici la fin du mois de juin 2009, les Ministères iraquiens de la défense et de l'intérieur auront la responsabilité de 48 autres sites militaires.

Le processus de renforcement des capacités de défense iraquiennes en vue de combler le vide en matière de sécurité que laissera le retrait des forces amies se poursuit avec succès. Il faut noter que les forces de sécurité iraquiennes ont assumé la responsabilité de la sécurité dans la province de Salahadin, qui était la province natale de l'ex-dictateur Saddam Hussein.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'accord signé entre l'Iraq et le Royaume-Uni pour protéger les plateformes pétrolières et fournir une formation et un appui aux forces navales iraquiennes. Nous souhaitons remercier les pays amis qui participent à la force multinationale et qui, depuis six ans, aident l'Iraq à maintenir la sécurité et la stabilité.

Un élément essentiel du processus politique consiste à garantir au peuple iraquien le plein exercice de ses droits fondamentaux, comme le stipule la Constitution iraquienne. À cette fin, le Parlement iraquien a décidé d'établir la Haute Commission indépendante des droits de l'homme pour surveiller la situation des droits de l'homme en Iraq et aider le Ministère des droits de l'homme à s'acquitter de ses fonctions fondamentales. Le Gouvernement iraquien continue aussi à moderniser le système judiciaire iraquien afin qu'il réponde aux exigences du nouvel ordre démocratique en place en Iraq.

Du fait de l'amélioration de la sécurité en Iraq et du plan systématique mis en place par le Gouvernement pour le retour des Iraqiens déplacés à l'extérieur du pays, le nombre d'Iraqiens revenus au

pays a augmenté. Par exemple, de récentes statistiques indiquent une diminution du nombre d'Iraqiens inscrits auprès du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en Syrie, qui est tombé de 224 000 à 207 669. Le Gouvernement iraquien lance un nouveau programme pour faciliter le retour volontaire des Iraquiens déplacés en Jordanie et en Égypte. Il distribue également 220 millions de dinars irakiens aux familles chrétiennes déplacées de Hamdania, à titre d'aide temporaire jusqu'à ce qu'elles rentrent chez elles.

Le 14 mai 2009, le Conseil présidentiel a ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Le 11 mai 2009, il a également décidé de l'adhésion de l'Iraq à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Enfin, le 19 mars 2009, il a voté une loi sur les réparations dues aux personnes qui ont été mutilées en raison des pratiques criminelles de l'ancien régime.

Dans les secteurs social et économique, le Gouvernement iraquien est convaincu de l'importance de l'investissement étranger pour aider l'Iraq à remettre sur pied un système économique ouvert. À cet égard, sous le parrainage direct du Premier Ministre, le Gouvernement a tenu une conférence à Londres (Royaume-Uni) sur le thème « Investir en Iraq – 2009 », afin d'encourager l'investissement étranger dans le pays. Quatre cents investisseurs ont assisté à cette conférence, ainsi que des représentants d'organes gouvernementaux et d'entreprises privées. Le Gouvernement a présenté un plan d'investissement qui comprend environ 500 projets stratégiques d'une valeur approximative de 500 milliards de dollars. À cette conférence également, quelque 300 compagnies ont annoncé leur intention d'investir en Iraq. Une conférence similaire aura lieu en octobre à Washington. Le Japon tiendra également une conférence à Bagdad sur le thème de la reconstruction en Iraq.

Dans le cadre des efforts menés actuellement par le Gouvernement iraquien pour reconstruire l'Iraq, le Conseil des ministres iraquien a approuvé un plan global de reconstruction du secteur tertiaire et des infrastructures. Les estimations budgétaires pour ce plan se chiffrent à environ 65 milliards de dollars. En vertu de ce plan, 38 % du budget seront alloués au secteur du logement, 27 % au secteur agricole, 14,2 % au secteur des transports, 8,4 % au secteur de l'eau et de l'assainissement, 8,5 % au secteur de

l'enseignement, 5,7 % au secteur de la santé et 0,9 % au secteur des communications.

Dans le cadre des efforts conjoints déployés par l'Iraq et la communauté internationale, le Groupe de coordination de Bagdad pour le Pacte international pour l'Iraq a tenu une réunion à Bagdad le 26 mai, avec la participation du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial sur le Pacte pour l'Iraq, M. Ibrahim Gambari, pour examiner les faits nouveaux les plus récents et préparer la prochaine conférence du Pacte international, qui devrait avoir lieu à Bagdad dans le courant de l'année.

Dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour résoudre le problème permanent de la dette extérieure, le Gouvernement a récemment conclu un accord pour régler ses dettes envers la Tunisie et la Grèce, lesquelles se chiffrent respectivement à 186 millions et 259 millions de dollars. Le Gouvernement s'est également acquitté de sa dette commerciale d'un montant de 470 millions de dollars envers ses créiteurs. À cet égard, mon gouvernement a de nouveau invité les pays arabes à annuler la dette de l'Iraq et à régler cette question de la même manière que plusieurs pays amis et frères l'ont fait, en s'appuyant sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à l'assistance à l'Iraq, y compris le paragraphe 1 de la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité.

Dans le cadre des efforts que le Gouvernement iraquien déploie pour venir en aide aux groupes sociaux les plus vulnérables dans le pays, une conférence sur les orphelins irakiens a été organisée le 15 avril 2009 pour lancer un projet de renforcement des capacités, de réintégration et de coordination entre les organisations qui s'occupent des orphelins en Iraq. Le Gouvernement iraquien et l'Organisation mondiale de la Santé ont organisé un groupe de travail sur le rôle des médias en réaction à la pandémie de grippe porcine (H1N1). Un budget d'environ 30 millions de dollars a été alloué pour prévenir la propagation de cette pandémie.

Le Premier Ministre a lancé une initiative pour protéger le patrimoine et les trésors archéologiques irakiens et, à cet égard, le Ministère du tourisme et des antiquités a retrouvé un grand nombre des antiquités qui avaient été volées.

Aux plans régional et international et dans le cadre de la politique d'ouverture régionale et internationale, il y a eu récemment plusieurs visites de

haut niveau en Iraq, dont celles de S. A. le cheikh Mohammad Sabah Al-Salem Al-Sabah, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït, le 26 février 2009; du Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, S. E. M. David Miliband, le 26 février 2009; du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, S. E. M. Amre Moussa, le 21 mars 2009; du Président de la Turquie, S. E. M. Abdullah Gül, le 23 mars 2009; du Premier Ministre de la Syrie, S. E. M. Mohammad Naji Ottri, le 21 avril 2009; de la Secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Hillary Clinton, le 25 avril 2009; du Conseiller du Président de l'Azerbaïdjan, M. Ali Afsn, le 20 mai 2009; de l'Envoyé spécial de la Turquie en Iraq, M. Murad Oozglic, le 25 mai 2009; du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Pacte international pour l'Iraq, M. Ibrahim Gambari, le 25 mai 2009; et du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Belgique, S. E. M. Karel De Gucht, le 27 mai 2009.

En retour, le Président iraquien, M. Jalal Talabani s'est rendu à Ankara le 7 mars 2009 et à Téhéran, le 27 mars. Le Premier Ministre, M. Nouri al-Maliki, s'est rendu lui à Moscou, le 8 avril, pour y rencontrer son homologue, S. E. M. Vladimir Poutine, au Royaume-Uni, le 29 avril, pour rencontrer le Premier Ministre britannique, S. E. M. Gordon Brown; et en France, le 5 mai 2009, pour rencontrer le Président français, S. E. M. Nicolas Sarkozy, ainsi que le Premier Ministre français, S. E. M. François Fillon.

Ces visites réciproques ont conduit à la signature de plusieurs accords de coopération bilatéraux entre l'Iraq et des pays amis, y compris un accord économique et de sécurité global avec la Syrie, une déclaration conjointe d'amitié et de coopération entre l'Iraq et le Royaume-Uni, et une convention sur la coopération économique et technique entre l'Iraq et le Royaume-Uni, ainsi qu'à une visite à New York d'un Vice-Premier Ministre, M. Rafi Al-Issawi, pour rencontrer à l'ONU plusieurs hauts fonctionnaires des États-Unis et de l'ONU afin d'évoquer le développement de relations amicales, économiques et commerciales et d'examiner les résolutions du Conseil de sécurité.

Récemment, l'Égypte a nommé S. E. l'Ambassadeur Sherif Kamal Shahin, Ambassadeur extraordinaire en Iraq, à Bagdad. Les efforts du Gouvernement iraquien pour tisser des liens avec les pays amis reposent sur le désir sincère du Gouvernement et du peuple iraquiens d'établir des relations avec toutes les nations du monde

pour développer la communication et contribuer au retour de l'Iraq à la place qui lui revient naturellement au sein de la communauté internationale.

Le Gouvernement iraquien a entamé des consultations avec le Secrétaire général pour examiner les résolutions du Conseil de sécurité concernant l'Iraq, conformément à la résolution 1859 (2008) du Conseil. Sur la base de cet examen, nous avons déterminé que l'Iraq a rempli toutes ses obligations découlant de ces textes, en ce qui concerne tant les conséquences de l'occupation du Koweït que les questions relatives aux armes.

Je voudrais mentionner certaines des obligations que l'Iraq a honorées concernant les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la situation entre l'Iraq et le Koweït. L'Iraq a reconnu l'État du Koweït et ses frontières, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil, et les deux États continuent de coopérer en ce qui concerne l'entretien des bornes frontalières. L'Iraq a rendu les dépouilles de 236 Koweïtiens disparus qui ont été retrouvées en Iraq. Depuis 2003, l'Iraq a rendu au Koweït de nombreux biens lui appartenant et, tout récemment, les autorités koweïtiennes ont reçu 4539 enregistrements audio et vidéo appartenant au Ministère koweïtien de l'information. La semaine prochaine, le Gouvernement iraquien remettra aux autorités koweïtiennes 24 boîtes contenant de l'ancienne monnaie et de vieux timbres. À la date d'avril 2009, l'Iraq avait payé 27,1 milliards de dollars sur le total des réparations dues au titre de l'invasion du Koweït. Cependant, 25,5 milliards de dollars doivent encore être payés, ce qui est un lourd fardeau pour l'Iraq, qui a besoin de fonds pour les services, la reconstruction et le développement.

Pour ce qui est du désarmement, la résolution 1762 (2007) du Conseil de sécurité, qui a mis un terme aux mandats confiés à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), affirmait que l'Iraq s'était acquitté pleinement de ses obligations en matière de désarmement. En outre, la lettre datée des 22 et 27 juin 2007 adressée au Président du Conseil de sécurité par les États-Unis et le Royaume-Uni, jointe en annexe à cette résolution, faisait part de la destruction complète de tous les programmes spéciaux iraquiens visant à produire des armes de destruction massive.

Nous espérons que le Secrétaire général et le Conseil de sécurité aideront l'Iraq à retrouver le rang

qu'il occupait au niveau international avant l'invasion du Koweït en 1990, une invasion qui a été l'un des crimes les plus atroces commis par Saddam Hussein et pour lequel le peuple iraquien continue de payer un lourd prix.

Pour terminer, je voudrais souligner la reconnaissance de mon gouvernement pour le rôle de la MANUI en Iraq et l'appui que M. Staffan De Mistura a apporté à la demande du Gouvernement iraquien et sur la base de mécanismes mutuellement agréés. Ses responsabilités en Iraq prendront fin très prochainement, et je lui souhaite plein succès dans ses prochaines activités, aussi bien personnelles que professionnelles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Ripert (France) : Je voudrais tout d'abord saluer votre présence, Monsieur le Président, et vous remercier d'être là pour présider nos travaux aujourd'hui. Je voudrais aussi, bien sûr, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, un très ancien ami, pour son exposé devant le Conseil. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer son action courageuse et efficace avec toute son équipe et son engagement pour mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. Merci d'avoir, selon les mots propres qu'il a employés, contribué à rendre de l'espoir aux populations de l'Iraq. Il a été, à n'en pas douter, un très digne successeur de Sergio Vieira de Mello. Merci d'avoir mentionné son nom aujourd'hui, et nous pensons à lui, comme nous pensons bien sûr à tous ceux qui sont tombés avec lui à Bagdad. Sur un plan plus personnel enfin, je ne peux que souligner combien nous lui souhaitons un plein succès dans ses prochaines missions dans cette ville qui lui est chère. La communauté internationale a encore besoin de lui, et nous avons encore besoin de lui. Merci Staffan.

Le rapport du Représentant spécial était très complet. Nous en soutenons les analyses et nous en partageons les conclusions. Je voudrais soulever trois points seulement. Aujourd'hui la Mission des Nations Unies joue un rôle essentiel et dans plusieurs domaines. En matière électorale d'abord, avec son action efficace en appui à la Haute Commission électorale indépendante pour assurer le bon déroulement du processus électoral qui est le meilleur signe de la vigueur démocratique de l'Iraq. Après la

bonne tenue des élections au conseil des gouvernorats, le 31 janvier dernier, nous appuyons l'action de la Mission en vue du bon déroulement des élections parlementaires régionales au Kurdistan, le 25 juillet prochain, et des élections au Conseil des représentants, prévues en janvier 2010. Conformément à son mandat et aux recommandations faites par le Secrétaire général, la Mission doit également continuer à apporter son expertise au Gouvernement iraquien pour avancer sur la question des limites intérieures disputées, en particulier s'agissant de la région de Kirkouk. Nous nous félicitons, à cet égard, de la remise des rapports analytiques aux autorités fédérales iraquiennes et au Gouvernement régional du Kurdistan en vue de parvenir à un accord entre acteurs politiques iraqiens sur cette question cruciale. C'est une question difficile mais dont la résolution est indispensable, et nous appelons tous les acteurs iraqiens à faire preuve d'audace pour avancer vers une solution acceptée par tous.

Mon deuxième point sera pour souligner que ces derniers mois ont été marqués en Iraq par des progrès importants vers l'établissement d'un pays sûr, stable, démocratique, unifié et prospère, où les droits de l'homme et l'état de droit sont respectés. La France félicite le Gouvernement iraquien pour ses efforts en ce sens, efforts qui viennent d'être rappelés et confirmés par le Représentant permanent iraquien, que nous remercions pour sa contribution, et qui souligne sa disposition à poursuivre et renforcer sa contribution à la stabilité et à la prospérité de l'Iraq. Il importe désormais, comme l'a souligné le Représentant spécial, de mettre à profit cette dynamique pour réaliser de nouveaux progrès concernant l'amélioration des conditions de vie du peuple iraquien ainsi que le processus de réconciliation nationale. Au-delà de la question de Kirkouk, cela passe notamment par l'achèvement du processus de révision constitutionnelle, ou encore par une amélioration tangible dans la vie quotidienne.

Troisième et dernier point, au-delà de la responsabilité première du Gouvernement iraquien et du rôle important joué par la Mission des Nations Unies, il nous semble que les États voisins doivent prendre toute leur place dans cet effort. C'est dans cet esprit que nous appuyons l'action de la Mission des Nations Unies visant à renforcer le dialogue régional. Nous souhaitons, en particulier, que le dialogue régional mené par l'Iraq avec ses voisins permette d'aborder les questions essentielles que sont le contrôle

des frontières et les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés. Les progrès recensés par le Représentant permanent tout à l'heure en sont un premier signe encourageant. Il est, nous semble-t-il, dans l'intérêt des États de la région de s'engager pour pérenniser la stabilité de l'Iraq. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous tenons à saluer votre présence aujourd'hui au Conseil de sécurité. Le fait que vous présidiez ce débat et l'accord que vous venez d'obtenir sur une déclaration présidentielle du Conseil constitue une illustration du rôle constructif et positif que peut jouer un pays aussi important que la Turquie. Je conclurai en soulignant qu'il importe que le cycle positif actuel permette à l'Iraq de recouvrer pleinement sa souveraineté. À ce titre, nous rappelons la demande formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1859 (2008) que le Secrétaire général prépare un rapport, en consultation avec l'Iraq, sur les actions nécessaires pour lui permettre de retrouver un statut international égal à celui dont il disposait avant la résolution 661 (1990) du 6 août 1990. Nous attendons la remise de ce rapport et nous sommes prêts à travailler sur cette base, et dans le cadre des obligations internationales de l'Iraq, notamment les résolutions 773 (1992) et 833 (1993) sur la question des frontières avec le Koweït, et en concertation avec tous les États concernés. Comme l'a indiqué le Président Sarkozy à Bagdad, en février dernier, « l'Iraq peut compter sur l'amitié de la France pour travailler avec lui à sa complète réinsertion dans la communauté des nations ».

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un honneur de vous voir présider la présente séance, et nous souhaitons également la bienvenue au Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Je tiens à exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour son rapport exhaustif sur la situation en Iraq au cours de la période considérée, et à souligner notre ferme appui à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) qui joue un rôle crucial en aidant l'évolution de l'Iraq vers un État démocratique, inclusif et stable. Je tiens en particulier à rendre hommage à M. De Mistura pour ce qui sera sa dernière intervention devant le Conseil de sécurité en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq. Il nous manquera énormément. Sa direction avisée et son travail acharné et dévoué ont été essentiels à la réalisation des progrès constatés en Iraq au cours des 18 derniers mois. Il a accompli un excellent travail, et la profondeur de son engagement a

été claire et stimulante dans les dernières observations émouvantes qu'il a faites tout à l'heure. Je lui souhaite plein succès dans ses futures fonctions. Afin de maintenir la dynamique qu'il a créée, il sera impératif d'assurer une passation rapide et harmonieuse à son successeur.

Le rapport du Secrétaire général montre que, malgré les difficultés en matière de sécurité, l'Iraq continue de faire des progrès. Nous nous félicitons de l'élection d'un nouveau Président du Parlement. Cela permettra au Conseil des représentants à faire avancer le débat sur la législation essentielle à la stabilité future du pays. Nous nous félicitons également de la création de nouveaux conseils provinciaux, qui fait suite au succès des élections provinciales de janvier dernier. Ils ont un rôle important à jouer dans la fourniture de services essentiels et cruciaux pour l'amélioration de la vie des Iraquiens qui ont voté pour eux. Et nous attendons avec intérêt les élections législatives qui auront lieu le mois prochain dans la région du Kurdistan, ainsi que les élections nationales qui auront lieu en début d'année prochaine. Nous exhortons le Gouvernement iraquien à veiller à ce que la Haute Commission électorale indépendante dispose des moyens financiers suffisants pour faciliter la réussite des élections nationales. Autre marque d'appui : l'Union européenne a de nouveau proposé d'envoyer des observateurs électoraux indépendants pour ces deux élections.

Sur la question des droits de l'homme, nous prenons acte des progrès accomplis par l'Iraq, mais nous estimons, comme le rapport du Secrétaire général, qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous exhortons vivement le Gouvernement iraquien à veiller à ce que la Haute Commission indépendante des droits de l'homme reçoive un financement adéquat dans le prochain budget supplémentaire. Nous convenons avec le Secrétaire général que la promotion du dialogue entre toutes les parties sur la réconciliation nationale demeure une priorité pour l'Iraq, et nous saluons le rôle positif joué par la MANUI dans ce domaine. Nous encourageons toutes les parties à œuvrer de concert dans un esprit de compromis, à faire de nouveaux progrès sur le fédéralisme, le règlement des litiges sur les frontières intérieures et sur le partage des ressources naturelles. La communauté internationale a clairement indiqué qu'elle est prête à appuyer pleinement ce processus, notamment en facilitant les pourparlers entre les parties. Les récentes tensions politiques à Mossoul et à Diyala sont une source de

préoccupation. Nous espérons que les pourparlers débiteront bientôt en vue de les réduire.

Nous souhaitons également exprimer nos sincères condoléances au Parlement et au peuple iraqiens après l'assassinat la semaine dernière du parlementaire Hareth al Ubaidi. Il s'agit d'un acte lâche, et on ne doit pas lui permettre de perturber le processus politique dans lequel les dirigeants iraqiens sont engagés. Nous sommes convaincus de le peuple iraquien poursuivra sur la voie de la démocratie et du dialogue afin de surmonter la violence et le sectarisme.

Nous nous félicitons des efforts déployés par M. De Mistura pour améliorer le dialogue régional et la coopération entre l'Iraq et ses voisins. C'est une condition essentielle à l'instauration durable de la paix et de la sécurité. Nous estimons, comme le rapport du Secrétaire général, que le Pacte international pour l'Iraq bénéficierait d'une approche plus rationnelle, axée sur les priorités socioéconomiques. À cette fin, nous encourageons une plus grande coordination entre le Pacte international pour l'Iraq et les donateurs internationaux, tels que la Banque mondiale et l'Union européenne, pour veiller à ce que toute l'aide fournie soit complémentaire et bien ciblée. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur les résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'Iraq.

Je voudrais terminer par quelques mots sur l'orientation future des relations du Royaume-Uni avec l'Iraq. Cette semaine, notre Premier Ministre a de nouveau réaffirmé à notre Parlement que l'essentiel des nouvelles relations que nous créons avec le peuple iraquien sera basé sur les échanges diplomatiques et les liens culturels. L'Ambassadeur Al Bayati vient d'évoquer la déclaration conjointe et la convention que nous avons récemment conclues avec l'Iraq à cet effet. Nous continuerons à jouer un rôle d'appui dans la reconstruction de l'Iraq. Signe supplémentaire de la normalisation en Iraq et de l'amélioration de la sécurité : les troupes de combat britanniques ont commencé à se retirer. Ce processus s'achèvera dans les délais prévus avant la fin du mois de juillet. Dans l'intervalle, nous sommes prêts à aider à renforcer les capacités des forces armées iraqiennes, et, comme l'Ambassadeur Al Bayati l'a indiqué, son Conseil des ministres a approuvé un accord permettant au Royaume-Uni d'aider à la protection des plates-formes pétrolières iraqiennes, à contribuer à la formation soutien des forces navales iraqiennes et à les appuyer.

Le Royaume-Uni estime qu'un pays sûr, prospère et démocratique, en paix avec ses voisins et qui prend sa juste place au sein de la communauté internationale, demeure extrêmement important pour les intérêts stratégiques et nationaux de nombreux pays, au Moyen-Orient et au-delà.

M^{me} Rice (États-Unis) (*parle en anglais*) : Nous sommes honorés de la présence aujourd'hui du Ministre à cet important débat.

Je tiens tout d'abord à m'associer à mes collègues pour vous remercier, Monsieur le Représentant spécial, pour votre direction fort éclairée. Je sais combien mon gouvernement, jusqu'au Président Obama, vous est reconnaissant pour votre service, votre contribution considérable, votre sacrifice personnel et votre succès dans cette entreprise importante. Vous nous manquez. Je tiens simplement à souligner que nous vous sommes véritablement et très sincèrement reconnaissants. Je voudrais également vous remercier de nous avoir rappelé les contributions et les sacrifices considérables consentis par tant de personnes au nom de l'ONU, mais également par de nombreux autres pays, et avant tout par le peuple iraquien, pour établir un Iraq souverain, démocratique et stable. Vous avez évoqué d'une manière fort touchante et à point nommé la mémoire de Sergio, et nous vous en remercions.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour son rapport et tous les hommes et toutes les femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour leur travail sans relâche d'appui à un Iraq plus pacifique et prospère.

De par les intérêts stratégiques que nous partageons avec le Gouvernement iraquien et le service héroïque de milliers de braves Américains et de nombreux autres, et ayant à l'esprit l'avenir de millions d'Iraqiens, les États-Unis restent fermement attachés à l'Iraq. Comme le Conseil le sait, les États-Unis prévoient, en vertu de l'Accord de sécurité entre les États-Unis et l'Iraq, de retirer ses troupes de combat des villes et villages iraqiens au plus tard à la fin de ce mois. Cela ouvrira, par la suite, la voie au retrait de toutes les forces des États-Unis d'ici la fin de l'année 2011. Cependant, notre retrait et la réduction de nos effectifs ne diminuent absolument pas notre partenariat sur le long terme avec l'Iraq. Pendant cette période de transition, les États-Unis continueront d'appuyer fermement le peuple iraquien à mesure qu'il assume la pleine responsabilité de sa nation souveraine. Nous continuerons de bâtir avec l'Iraq une relation solide,

durable et stratégique, qui respecte la souveraineté de nos deux pays et qui serve leurs intérêts.

En tant qu'ami et partenaire stratégique, nous travaillerons avec le Gouvernement iraquien pour renforcer ses institutions démocratiques, faire respecter l'état de droit et développer des relations pacifiques et coopératives avec ses voisins. Nous continuerons également d'encourager la communauté internationale d'accroître sa collaboration avec le Gouvernement iraquien dans le but de préserver les acquis politiques, économiques et en matière de sécurité de l'Iraq et de les renforcer.

Les États-Unis tiennent à saluer le travail absolument crucial effectué par l'ONU en Iraq. Sous la direction du Représentant spécial De Mistura et à la demande du Gouvernement iraquien, la MANUI continue d'élargir la présence et les capacités des Nations Unies dans l'ensemble de l'Iraq. Contribuant à régler les litiges sur les frontières intérieures, à organiser des élections libres et régulières, à poursuivre le processus de réconciliation nationale et à alléger les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées, la MANUI continue de jouer un rôle crucial dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Iraq.

Dans les jours et mois à venir, l'action de la MANUI sera on ne peut plus importante. Qu'il me soit permis de souligner seulement trois domaines où ses efforts seront particulièrement importants.

En janvier, les Iraquiens ont élu de nouveaux conseils provinciaux dans 14 des 18 gouvernorats. Ces élections ont été marquées par une participation forte et variée et ont eu lieu dans des conditions de sécurité nettement meilleures. En se basant sur cette réussite, la MANUI fournira de nouveau une assistance technique et des conseils à la Haute Commission électorale indépendante qui prépare les deux prochaines élections : les élections du gouvernement régional du Kurdistan en juillet et les élections parlementaires iraquiennes en janvier 2010.

Deuxièmement, la MANUI continuera de jouer un rôle crucial d'appui pour régler les différends concernant les frontières intérieures de l'Iraq. En encourageant un dialogue constructif pour trouver une solution mutuellement acceptable, la MANUI contribue à mettre en place un élément clef nécessaire à la stabilité durable de l'Iraq, et nous encourageons vivement toutes les parties concernées à faire avancer ce processus.

Troisièmement, la MANUI offrira un appui précieux au Gouvernement iraquien dans l'action qu'il mène pour faciliter le retour volontaire, discipliné et dans la sécurité des Iraquiens déplacés. Le travail de la MANUI est également d'une importance vitale dans ce domaine. La réinsertion durable et volontaire des réfugiés et des personnes déplacées dans la vie iraquienne est indispensable pour la stabilité à long terme du pays. Pour appuyer et soutenir le retour de ces personnes déracinées par la guerre et le chaos, la MANUI travaille avec le Gouvernement iraquien pour assurer leur sécurité et leur garantir un accès au logement, à l'emploi et aux services de base. Nous saluons les efforts supplémentaires déployés par le Gouvernement iraquien sur cette question.

Nous pouvons tous ici être fiers du bilan exemplaire de la MANUI. Nous nous félicitons vivement de son travail et nous attendons avec intérêt la poursuite de cette réussite.

Les États-Unis appuient fermement la poursuite du développement de l'Iraq en tant que nation souveraine et démocratique, un pays où toutes ses communautés diverses et dynamiques peuvent participer librement à la vie politique, sociale et économique et où les droits de l'homme sont protégés, un pays qui contribue à la paix et à la sécurité de la région, un pays qui soit souverain, stable et autonome.

Afin de mettre à profit les progrès qui ont déjà été réalisés, un appui régional et international à l'Iraq est essentiel. Nous encourageons tous les pays à aider l'Iraq à atteindre ses objectifs et à appuyer le peuple iraquien dans sa recherche de la prospérité et de la paix. Les États-Unis encouragent sans équivoque la MANUI à poursuivre son travail et à élargir sa présence en Iraq. Mon gouvernement est prêt à continuer d'aider la MANUI selon les besoins, et nous encourageons tous les pays à faire de même.

Pour terminer, les États-Unis appuient pleinement la déclaration du Président distribuée par la présidence turque. C'est un message de soutien très important pour la MANUI et le peuple iraquien.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à saluer votre présence parmi nous aujourd'hui, Monsieur le Président. Nous vous remercions d'avoir fait le voyage jusqu'à New York pour la deuxième fois ce mois-ci, pour participer à nos travaux. Je tiens à remercier en particulier l'Ambassadeur De Mistura et ses collègues pour le travail qu'ils ont accompli pendant tout ce temps. Ils

ont ensemble contribué au bien-être du peuple iraquien. Je le remercie d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2009/284). Je salue bien sûr l'Ambassadeur Al Bayati et le remercie de son exposé très utile.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur De Mistura, au cours de ces derniers mois, des progrès importants ont été réalisés en Iraq dans différents domaines. Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que le Gouvernement iraquien a renforcé les processus électoraux en se fondant sur l'expérience acquise. Nous espérons que les prochaines élections au Kurdistan et les élections parlementaires seront ouvertes à tous et qu'une majorité de femmes y participera activement. Ces processus électoraux sont des occasions précieuses, comme l'a dit le Secrétaire général, pour renforcer la gouvernance au niveau local et pour légitimer l'autorité de l'État sur tout le territoire iraquien.

Le Costa Rica exhorte les dirigeants politiques irakiens à poursuivre leur travail de promotion du progrès pour toute la population et à veiller, au moyen de mécanismes équitables, que toutes les ressources de l'Iraq, qui est fort riche, soient distribuées à sa population.

Dans ce contexte, nous exhortons l'équipe des Nations Unies en Iraq, ainsi que les donateurs internationaux, à continuer de travailler en étroite coopération avec les autorités irakiennes pour mettre en place un cadre normatif permettant la mise en œuvre des réformes nécessaires dans le secteur public et la réglementation, tout aussi nécessaire, du secteur privé pour faciliter la réalisation des objectifs de développement. Le développement économique, social et politique suppose également que les gouvernements soient à tous les niveaux à l'écoute de leurs citoyens et transparents et responsables à leur égard. Dans ce contexte, nous pensons que pour optimiser les avantages qui découlent de l'investissement public, il est nécessaire de renforcer les politiques de lutte contre la corruption.

Le Costa Rica est convaincu que l'amélioration de la sécurité ne peut se faire aux dépens des libertés fondamentales de la population iraquienne ni de la pleine jouissance et de la protection de ses droits fondamentaux. Nous trouvons très préoccupantes les observations contenues dans le dernier rapport sur la situation en matière de droits de l'homme en Iraq, préparé par la MANUI. Nous regrettons que les

récentes améliorations en matière de sécurité n'aient pas été accompagnées d'un renforcement de l'état de droit et que la question de l'impunité n'ait pas été traitée de façon systématique. Nous sommes préoccupés par le fait que la Haute Commission indépendante des droits de l'homme n'a pas encore été créée et qu'on n'a pas alloué les ressources budgétaires nécessaires pour permettre le début de ses travaux en 2009. Nous espérons que les autorités irakiennes honoreront rapidement l'engagement qu'elles ont pris de consolider et améliorer la protection des droits du peuple iraquien en créant des institutions indépendantes de suivi et de supervision des droits de l'homme, comme nous l'a dit l'Ambassadeur Al Bayati lors du dernier débat du Conseil sur la MANUI, et comme il l'a répété aujourd'hui.

Le Costa Rica estime qu'il est essentiel que l'Iraq consolide son engagement en faveur des droits de l'homme en ratifiant les instruments internationaux et en appliquant réellement ceux qu'il a déjà ratifiés, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Avant de terminer, je voudrais exprimer notre préoccupation au sujet de l'intention annoncée de l'Iraq de réinstaurer les exécutions des personnes condamnées. Mon pays, qui a aboli la peine de mort en 1877 et qui a récemment appuyé une initiative de l'Assemblée générale qui proposait d'instituer un moratoire mondial sur les exécutions, demande respectueusement et instamment au Gouvernement iraquien de suspendre ces exécutions. Nous sommes également préoccupés par les paragraphes du rapport qui rendent compte du manque d'informations fiables sur la population carcérale et de la surpopulation dans les centres de détention. Nous partageons la préoccupation exprimée dans le rapport concernant l'absence de garanties quant au respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme et aux procès équitables. Nous exprimons également notre préoccupation devant les méthodes d'interrogatoires qui perdurent et qui, selon le rapport, confinent à la torture. Nous espérons que le Gouvernement iraquien traduira sa volonté politique par des actions concrètes, qu'il ratifiera la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et son Protocole facultatif ainsi que le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons le plaisir de vous accueillir en tant que Président du Conseil.

En premier lieu, je souhaite remercier M. De Mistura, de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son exposé sur la situation en Iraq. Nous voudrions également le remercier pour son travail à la tête de la MANUI et lui souhaiter plein succès dans son nouveau – et d'une certaine façon ancien – poste à la tête du Programme alimentaire mondial.

Nous partageons l'évaluation faite dans le rapport trimestriel sur le travail de la MANUI. Elle est équilibrée et reflète d'une façon globalement objective la situation actuelle en Iraq, ainsi que les processus en cours dans de nombreux secteurs de la vie politique et économique du pays, où nous avons constaté des progrès. Dans le même temps, nous demeurons préoccupés par la situation dans le secteur de la sécurité. Le terrorisme reste une menace, tout comme l'activité accrue des groupes armés et les tensions interethniques et interreligieuses actuelles.

Du point de vue stratégique, le travail de la MANUI doit se concentrer sur des efforts continus visant à favoriser le processus de réconciliation nationale, qui est pour le moment clairement dans l'impasse. Nous saluons les efforts de la MANUI visant à encourager les dirigeants iraqiens à rechercher des solutions mutuellement acceptables aux problèmes politiques et socioéconomiques et à créer un système de gouvernement efficace auquel puissent participer toutes les ethnies et toutes les religions. Sans ces efforts, la normalisation de la situation politique et le maintien de l'intégrité territoriale de l'Iraq et la mise en place d'une distribution juste des revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles échoueront.

L'un des buts principaux de l'ONU en Iraq est d'agir en tant que centre de coordination pour la stabilisation du pays, et notamment de déployer des efforts pour préparer les élections parlementaires prévues au mois de janvier de l'année prochaine et les élections régionales prévues en juillet au Kurdistan. À notre avis, la présence future des Nations Unies en Iraq dépend en grande partie de l'efficacité avec laquelle la MANUI contribuera à la tenue réussie des élections et assistera le conseil électoral. Nous devons renforcer le partenariat entre la MANUI et le Gouvernement iraqien en aidant le Gouvernement à prendre la tête des efforts de stabilisation de la situation interne.

En ce moment, nous constatons que les étapes initiales du processus préélectoral ont provoqué une certaine tension politique interne. L'approche des élections pourrait très bien provoquer davantage de problèmes religieux et interethniques. Nous saluons donc les efforts de la MANUI pour encourager le dialogue interethnique et interreligieux et nous demandons à la Mission de continuer à concentrer ses efforts sur cette question.

Malgré l'annonce par le Gouvernement des progrès enregistrés dans le secteur de la sécurité, nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre d'incidents violents, qui a été d'un tiers au mois d'avril. Nous demeurons également préoccupés par la situation dans les zones contestées, où des tensions persistent entre la population kurde d'un côté et les populations turkmène et arabe de l'autre. La MANUI a un rôle positif à jouer pour réduire ces tensions. Nous attendons avec impatience la publication officielle du rapport de la MANUI sur les zones contestées. Nous sommes d'avis que ce document pourrait s'avérer d'une grande valeur s'il conserve sa nature analytique et de conseil et s'il n'anticipe pas les décisions souveraines qui doivent être prises par le peuple iraqien lui-même sur ce sujet extrêmement sensible pour tous les groupes ethniques et religieux. Dans ce contexte, il importe de connaître l'opinion iraqienne sur les documents de la Mission.

Une autre question, qui revêt de l'importance pour nous, est la relation entre l'Iraq et ses voisins régionaux. Sans une coopération accrue entre Bagdad et les pays voisins, et sans la participation active de ces voisins dans le processus de règlement iraqien, il restera difficile de réaliser la paix et la sécurité en Iraq. Nous saluons les efforts de la MANUI visant à appuyer le développement de relations bilatérales entre l'Iraq et ses voisins.

Enfin, la délégation russe appuie le projet de déclaration présidentielle reflétant la position du Conseil de sécurité sur les questions concernant l'Iraq.

M. La Yifan (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier S. E. M. Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la Turquie, de présider notre séance aujourd'hui. Je souhaite également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, ainsi que le représentant de l'Iraq, pour leurs exposés. C'est la dernière apparition de M. De Mistura au Conseil de sécurité en sa qualité de Représentant spécial du

Secrétaire général. Je profite de cette occasion pour lui exprimer notre profonde gratitude pour l'importante contribution qu'il a apportée en aidant le processus de paix et de reconstruction en Iraq. Je le remercie et lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

Cette année, les élections provinciales se sont tenues avec succès en Iraq. Le Conseil des représentants a exposé ses plans afin d'accélérer son travail législatif. Les Forces de sécurité iraqiennes assument des responsabilités de plus en plus importantes dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Les progrès accomplis dans tous les secteurs en Iraq méritent d'être pleinement reconnus. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier que l'Iraq est toujours confronté à de multiples problèmes dans les domaines politique, de la sécurité, de la reconstruction, des droits de l'homme et de la réconciliation nationale. Des attentats à l'explosif demeurent fréquents. La question relative aux litiges sur les frontières intérieures n'est toujours pas réglée. Le redressement économique et la reconstruction exigent un appui accru de la communauté internationale. Un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées doivent rentrer chez eux et se réinstaller, et il faut veiller plus efficacement à protéger les droits et les intérêts des femmes et des enfants.

La responsabilité principale de l'avenir et du destin de l'Iraq incombe au Gouvernement et au peuple iraqiens eux-mêmes. Pour que l'Iraq ait un bel avenir, tous les dirigeants politiques du pays doivent mettre l'intérêt national au-dessus de tout et rechercher la réconciliation, le consensus et la coopération. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement iraqien pour prendre des mesures propices à la stabilité, à l'unité et au développement du pays, et nous espérons que le Gouvernement iraqien et les divers partis du pays pourront s'unir pour continuer à progresser sur la voie de la réconciliation nationale, de l'élaboration d'une législation, d'une reconstruction accélérée et de la protection des droits de l'homme. Nous espérons que l'élection du Gouvernement régional du Kurdistan et les élections parlementaires se dérouleront sans problème et avec succès.

Les progrès réalisés dans les secteurs politique et sécuritaire ne pourront être pleinement consolidés que par la promotion de la reconstruction sociale et économique. Nous demandons à la communauté internationale de tenir effectivement ses promesses d'assistance à l'Iraq et d'aider ce pays à accélérer sa

reconstruction et son développement. Nous sommes favorables à une révision des priorités du Pacte international pour l'Iraq au vu des besoins de la situation actuelle. Nous constatons avec satisfaction que l'Iraq améliore et renforce ses relations avec ses voisins dans la région.

L'amélioration des relations de l'Iraq avec les pays de la région est propice à sa stabilité et à sa reconstruction, et elle est également dans l'intérêt commun des régions voisines. La communauté internationale doit reconnaître et continuer à encourager et à appuyer la coopération de l'Iraq avec les pays de la région par le biais de mécanismes régionaux multiples et d'initiatives bilatérales.

Sous la direction de M. De Mistura, la MANUI a atteint de bons résultats grâce aux efforts progressifs et ciblés qu'elle a déployés sur tous les fronts pour exécuter son mandat conformément à la résolution 1770 (2007). Nous espérons que la MANUI continuera de renforcer la coopération avec le Gouvernement iraqien, de fournir une assistance aux élections clés en Iraq, de faire des recommandations raisonnables et réalisables concernant le dialogue politique en Iraq et de faire avancer plus encore le processus de réconciliation nationale.

Nous espérons également que la MANUI continuera à coordonner l'assistance humanitaire à l'Iraq, en créant notamment les conditions nécessaires au retour, à la réinstallation et à la réinsertion des iraqiens réfugiés et déplacés. Nous espérons aussi que la MANUI accordera une aide accrue au peuple iraqien dans le domaine des droits de l'homme.

Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU pour continuer à élargir sa présence et ses activités en Iraq à la lumière des besoins du pays. En même temps, nous demandons aux parties concernées de prendre des mesures effectives pour renforcer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies.

La Chine est favorable à ce que l'Iraq retrouve son statut international. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général en application de la résolution 1859 (2008).

M. Kafando (Burkina Faso) : Je voudrais remercier M. Staffan de Mistura pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2009/284) sur la situation en Iraq et, alors qu'il termine sa mission à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), lui rendre hommage pour sa précieuse contribution au

règlement de la question iraquienne. Je remercie également le Représentant permanent de l'Iraq pour sa déclaration.

Il y a peu, nous félicitons le peuple et le Gouvernement iraqiens pour les acquis enregistrés dans le processus de démocratisation, notamment avec le succès des élections provinciales et la reprise progressive du contrôle de leur pays et de leur destin. Aujourd'hui, nous encourageons le Gouvernement iraquien, quelles que soient les difficultés qui persistent, à persévérer dans ses efforts afin de préserver les acquis, en particulier en matière de réconciliation nationale et de renforcement de son autorité sur l'ensemble du territoire.

De ce point de vue, nous constatons agréablement que les Iraquiens sont sincèrement engagés dans le processus de réconciliation nationale, qui, comme on le sait, est la condition préalable du succès de toute autre action, notamment le règlement des litiges sur les frontières intérieures, le partage des ressources naturelles et la question du fédéralisme.

Nous nous félicitons également du bon aboutissement des élections dans les gouvernorats et de la bonne organisation de celles-ci par la Haute Commission électorale indépendante. Nous souhaitons que les consultations électorales prévues courant 2009 et en 2010 soient, comme les précédentes, couronnées de succès.

Néanmoins, l'Iraq reste toujours confronté à de nombreux défis, et pour cette raison, la bonne collaboration et la coopération entre la MANUI, la force multinationale et les Forces de sécurité iraqiennes sont essentielles pour garantir la stabilité du pays. Il revient cependant aux Iraquiens eux-mêmes au premier chef d'œuvrer à renforcer la paix et d'assurer un développement harmonieux de leur pays.

Différents indices sont révélateurs de cette aspiration légitime à la paix, ainsi de la production récente de rapports analytiques sur la question des différends concernant les frontières internes dans le nord de l'Iraq, ainsi aussi de l'assistance technique et logistique fournie à la Commission parlementaire dans le cadre de la recherche d'un consensus concernant le statut de Kirkouk. Nous espérons par ailleurs que les enseignements tirés par les membres de la Commission de l'expérience de l'Irlande du Nord contribueront à mieux appréhender et résoudre les questions du partage du pouvoir, de la réforme des politiques et du statut constitutionnel de la province.

Le bon déroulement de la stratégie nationale de développement est également une indication fort encourageante dans les efforts de relèvement de l'Iraq. Et dans cette dynamique, nul doute que l'adoption, en février 2009 à Naples, d'une nouvelle approche dans l'assistance internationale renforcera cette stratégie, tout comme l'engagement des organismes, fonds et programmes des Nations Unies d'établir un Plan-cadre pour l'aide au développement en Iraq pour 2011-2014 et le réexamen futur du Pacte, envisagé avec l'aide du Conseiller spécial, M. Ibrahim Gambari.

Dans le domaine des droits de l'homme, nous saluons les initiatives prises par l'ONU et le Gouvernement iraquien pour promouvoir l'égalité des sexes et la parité, et pour assurer la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Enfin, il nous semble essentiel de souligner que le renforcement de la coopération régionale demeure un important paramètre de la stratégie de sortie de crise en Iraq. Tout en félicitant les acteurs sous-régionaux pour leur clairvoyance, nous savons gré à la MANUI et au Représentant spécial des efforts déployés en vue de renforcer la confiance et la coopération entre les pays de la région.

La paix et la stabilité en Iraq sont indispensables à la quiétude de l'ensemble de la région et du monde. Aucun effort ne doit par conséquent être épargné pour que la sécurité revienne très rapidement et définitivement dans ce pays.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je tiens avant toutes choses à vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir assumé la présidence de cette séance très importante. Je voudrais également remercier le Représentant spécial De Mistura de son exposé et saluer la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) de la détermination inlassable avec laquelle elle aide le peuple iraquien à rebâtir son pays. Je voudrais aussi exprimer la gratitude de l'Autriche pour votre dévouement personnel extraordinaire, votre courage et votre leadership, notamment s'agissant de promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale et politique. Je tiens également à remercier le représentant de l'Iraq de sa déclaration.

Comme le Secrétaire général l'a signalé dans son rapport (S/2009/284), la réconciliation nationale demeure la priorité absolue pour un Iraq stable et pacifique. Nous nous félicitons de l'initiative récente prise par le Représentant spécial du Secrétaire général

de lancer un dialogue de haut niveau entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan à propos des litiges sur les frontières intérieures. Il est extrêmement important que, durant les campagnes qui vont précéder les élections régionales au Kurdistan le mois prochain et les élections nationales en janvier 2010, les dirigeants de tous bords axent leurs efforts sur la réconciliation nationale.

Pour ce qui est de la question du partage du pouvoir, de la propriété et de la démographie à Kirkouk, nous nous félicitons de l'aide que la MANUI a fournie à la commission parlementaire. Nous regrettons que cette commission ne puisse toujours pas faire état de progrès. Nous espérons que tous les acteurs continueront de se montrer sincèrement déterminés à régler toutes les questions en suspens en ce qui concerne l'attribution des postes gouvernementaux.

Compte tenu des difficultés budgétaires liées à la crise économique et à la diminution des revenus du pétrole, les dirigeants régionaux et nationaux doivent sortir de l'impasse concernant la question de la réglementation du secteur des hydrocarbures. Cela contribuerait aussi vivement à encourager l'investissement étranger dans le pays. La signature du mémorandum d'accord sur la coopération énergétique avec l'Union européenne serait tout aussi positive à cet égard.

La récente poussée des attentats aveugles contre les civils, y compris les attentats-suicides, vient douloureusement nous rappeler la fragilité des avancées obtenues de haute lutte en matière de sécurité. De multiples défis persistent.

Nous sommes encouragés de voir que les personnes déplacées à l'intérieur de l'Iraq continuent de retourner dans leurs communautés respectives. Dans le même temps, nous partageons l'avis du Secrétaire général que des efforts accrus en faveur de la réinsertion, de la réinstallation et du retour sont essentiels pour permettre le retour durable de ces personnes, en toute sécurité et dans la dignité. Cela permettrait aussi de montrer aux Iraquiens réfugiés à l'étranger, qui sont plus de 1,5 million, qu'un avenir les attend eux aussi dans leur patrie. Nous saluons les efforts immenses consentis par les Gouvernements syrien et jordanien pour accueillir les réfugiés iraquiens.

Comme le souligne le rapport de la MANUI sur la situation en matière de droits de l'homme, des mesures supplémentaires pour renforcer l'état de droit et mettre fin à l'impunité sont nécessaires. Nous sommes encouragés de voir que l'Iraq s'est engagé à renforcer la protection des droits de l'homme. Nous espérons donc que les recommandations figurant dans le rapport, en particulier celles relatives à la protection des femmes, des enfants et des groupes vulnérables, seront mises en œuvre le plus rapidement possible. La Haute Commission indépendante des droits de l'homme devrait pouvoir contribuer de manière importante à ces efforts. Nous espérons donc vivement que les autorités iraquiennes feront en sorte que la Commission commence rapidement ses importants travaux.

Nous nous félicitons du progrès réalisé vers la ratification par l'Iraq de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et nous espérons que cette ratification insufflera un élan nouveau à la réforme du système judiciaire pénal. Nous exhortons l'Iraq à reconduire le moratoire sur l'application de la peine de mort observé depuis août 2007. Je voudrais également rappeler la déclaration de l'Union européenne à ce sujet.

L'Autriche et l'Union européenne sont prêtes à appuyer les efforts de l'Iraq pour asseoir le respect des droits de l'homme et l'état de droit, notamment en mettant en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Ces efforts sont indispensables pour rétablir la confiance du peuple iraquien dans ses institutions. La participation égale des femmes sera déterminante pour atteindre cet objectif. Dans la mesure où les Forces de sécurité iraquiennes assument des responsabilités croissantes, nous voudrions tout particulièrement encourager le recrutement de femmes dans la police et dans l'armée.

Je voudrais souligner que l'Autriche est fermement attachée à appuyer les efforts du peuple et du Gouvernement iraquien pour faire en sorte que le pays soit démocratique, uni et prospère. Nous appuyons donc également la conclusion rapide d'un accord de partenariat et de coopération entre l'Iraq et l'Union européenne. Nous espérons que l'Iraq continuera d'amplifier le dialogue qu'il a renoué avec ses voisins, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, et que les négociations – y compris, je tiens à le souligner, les négociations bilatérales – progresseront rapidement vers le règlement des questions bilatérales encore en suspens.

Enfin, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les États-Unis d'Amérique, d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle d'aujourd'hui. Ce texte recueille tout notre appui.

M. Puente (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous sommes honorés, Monsieur le Président, de votre présence parmi nous aujourd'hui pour présider les travaux du Conseil de sécurité. Ma délégation vous souhaite de nouveau la bienvenue.

Comme l'ont fait d'autres délégations, nous voudrions remercier M. Staffan de Mistura de son exposé détaillé. Nous saisissons cette occasion pour saluer le travail qu'il a accompli à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous sommes convaincus qu'il rencontrera la même réussite dans ses responsabilités futures. Nous lui souhaitons plein succès.

Nous voudrions aussi remercier l'Ambassadeur Hamid Al Bayati de son rapport détaillé, qui reflète clairement les progrès enregistrés récemment dans son pays.

Depuis le dernier examen des activités de l'ONU en Iraq, en février, le Gouvernement iraquien a poursuivi ses efforts pour renforcer la démocratie, exercer un contrôle efficace sur son territoire national, et améliorer la sécurité et les conditions de vie du peuple iraquien. Il nous faut non seulement saluer ces efforts, mais aussi encourager le Gouvernement iraquien à poursuivre dans cette voie, avec l'appui de la communauté internationale, en particulier au moment où l'attendent d'importantes échéances électorales durant le deuxième semestre de 2009 et au début de l'année 2010. À n'en pas douter, ces échéances permettront de renforcer la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq et de garantir le droit du peuple iraquien de déterminer librement son avenir économique et politique. Elles lui permettront aussi d'exercer le contrôle sur ses ressources naturelles.

À cet égard, nous notons avec satisfaction que d'importants progrès ont été réalisés ces derniers mois dans divers secteurs de la vie nationale iraquienne. En matière électorale, le bon déroulement, dans un climat pacifique, des élections provinciales le 31 janvier a confirmé l'attachement du Gouvernement et du peuple irakiens à la démocratie et au renforcement des institutions locales, ce qui améliorera les conditions de vie de la population. L'activité de la Haute Commission électorale indépendante mérite d'être

particulièrement saluée. Avec l'appui des autorités irakiennes, de la MANUI et de la communauté internationale, elle a veillé à ce que les élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles, garantissant ainsi la légitimité et l'impartialité des résultats. La coopération fructueuse entre la Haute Commission, le Gouvernement et la MANUI devrait se poursuivre tout au long de la préparation des élections régionales de juillet 2009 et des élections parlementaires de janvier 2010.

Sur le plan politique, l'élection en avril d'un nouveau Président du Parlement va permettre de progresser sur les questions législatives et constitutionnelles encore en suspens. Elle contribuera également à consolider les bases du processus de réconciliation nationale, qui est une priorité absolue pour l'Iraq, ainsi que l'Ambassadeur Al Bayati l'a indiqué.

En ce qui concerne la sécurité, en février, nous étions félicités de l'entrée en vigueur de l'Accord de sécurité bilatéral entre les Gouvernements iraquien et américain. Cet Accord constitue la base du transfert des responsabilités aux Forces de sécurité irakiennes.

Pour ce qui est de la souveraineté, nous notons avec satisfaction que les troupes américaines ont commencé à se retirer de leurs anciennes bases, tandis que les troupes irakiennes assument de plus en plus de responsabilités dans le domaine de la sécurité intérieure, conformément à l'Accord de sécurité bilatéral. Ce processus revêt une grande importance pour le Mexique, qui a toujours été favorable au renforcement de la souveraineté de l'Iraq et a toujours prôné son autonomie.

Au niveau régional, le Gouvernement a montré qu'il était capable de consolider et de renforcer les liens avec ses voisins et de jeter les bases de relations bilatérales avec les pays de la région. Nous nous félicitons par conséquent de la décision prise d'inclure les relations régionales dans les priorités du Pacte international pour l'Iraq, cela avec l'appui de la MANUI. En outre, grâce au rôle d'interlocuteur que joue la MANUI, un dialogue s'est engagé sur les frontières intérieures en litige et sur le statut de Kirkouk. Ce dialogue est indispensable pour l'instauration d'une paix durable dans le pays, et il a récemment donné des résultats, ainsi que l'a indiqué M. de Mistura.

La situation actuelle en Iraq est à l'opposé de ce qu'elle était les années précédentes. Toutefois, comme

dans tous les processus de reconstruction, des difficultés de taille persistent et entravent la réconciliation nationale et le développement économique du pays. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'envergure et la fréquence des attaques aveugles qui ont coûté la vie à un grand nombre de civils. Nous condamnons vigoureusement ces stratégies d'intimidation inacceptables et nous nous associons au Secrétaire général pour exhorter les Iraquiens à ne pas céder à l'intimidation. Nous avons confiance dans la capacité des Forces de sécurité iraqiennes de combattre les groupes armés qui incitent à la violence sectaire et d'exercer progressivement un contrôle croissant sur l'ensemble du territoire iraquien, tout en préservant les droits de l'homme.

À cet égard, ma délégation partage la préoccupation du Secrétaire général à l'égard de la décision du Gouvernement iraquien d'appliquer de nouveau la peine de mort, à laquelle le Mexique est opposé. À cet égard, nous invitons les autorités iraqiennes à cesser cette pratique. Nous lançons également un appel à prendre des précautions pour respecter les droits des femmes.

Nous nous félicitons à cet égard de la création de la Haute Commission indépendante des droits de l'homme, qui permettra de relever progressivement ces défis. Nous nous félicitons également de la proposition de l'Organisation des Nations Unies de prêter son appui à la consolidation de cette commission. Nous espérons que les fonds nécessaires au financement de la Haute Commission seront bientôt accordés, ce qui contribuera à renforcer les capacités des institutions iraqiennes dans le domaine de la protection des droits de l'homme et à établir de meilleures pratiques en matière de traitement des détenus et de déroulement des procès, notamment à mettre en place les garanties de procès équitable et de procédure régulière.

L'insécurité persistante dans le pays a généré un flux continu de personnes déplacées et de réfugiés, ce qui compromet le développement à long terme du pays. Par conséquent, nous nous félicitons de ce que, depuis le début de l'année 2008, près de 50 000 familles sont de retour dans leurs communautés d'origine. Nous invitons les autorités iraqiennes à continuer de coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'assurer le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans les meilleures conditions possibles, tout en garantissant le respect de leur dignité.

La reconstruction et le développement économique sont une part essentielle de la solution à ce problème, et sont étroitement liés à l'amélioration des conditions de sécurité et au renforcement des institutions et de l'état de droit. L'appui de la MANUI et de la communauté internationale doit se concentrer sur ces domaines essentiels pour consolider le développement futur de l'Iraq.

À cet égard, le Mexique a contribué au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires de l'Organisation des Nations Unies, afin de faire face aux épidémies qui ont touché plus de 10 000 personnes dans le pays, et il continue ainsi d'être l'un des principaux moteurs de ce programme.

Je voudrais conclure en rendant hommage au travail des membres du personnel de la MANUI, ainsi qu'à l'important rôle que cette Mission a joué en améliorant considérablement les conditions de vie des Iraquiens. Sa présence a permis de parvenir à la création d'un gouvernement indépendant et souverain, et a facilité l'assistance aux activités humanitaires et de reconstruction.

À l'avenir, la MANUI aura l'occasion de continuer à appuyer l'Iraq dans des initiatives comme le Pacte international pour l'Iraq, la tenue d'élections régionales et nationales, la stratégie nationale d'aide et la question des droits de l'homme. L'avenir de l'Iraq et le bien-être des Iraquiens dépendent de la détermination de leur gouvernement et de l'appui de la communauté internationale pour relever ces défis.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à remercier la présidence du Conseil d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle à laquelle ma délégation s'associe pleinement.

M. Viločić (République de Croatie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, pour commencer, d'exprimer notre plaisir de vous voir présider personnellement cette séance. Je tiens également à exprimer une chaleureuse bienvenue à M. De Mistura et à le remercier de l'exposé qu'il a fait aujourd'hui, ainsi que de son engagement personnel, de sa direction, et de ses réalisations en Iraq. Je lui présente tous mes vœux de succès dans ses futures activités.

La Croatie se félicite de la contribution permanente de l'Organisation des Nations Unies et à la promotion et la consolidation de la paix, de la stabilité, de la démocratie, des droits de l'homme et du

développement en Iraq. Compte tenu de ce qu'ils vont bientôt quitter leurs fonctions respectives, je voudrais user de cette occasion de remercier une fois encore au nom de la Croatie M. De Mistura et son adjoint, M. Shearer, de leur travail acharné et des efforts personnels dévoués qu'ils ont déployés en remplissant le mandat de la Mission.

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) continue de jouer un rôle crucial en Iraq. Son engagement et sa présence croissants apportent un appui précieux au Gouvernement iraquien et au peuple iraquien s'agissant de répondre aux défis qui restent à relever. Nous saluons les efforts que le Représentant spécial et son équipe ont déployés en vue de faciliter le dialogue politique, notamment leurs bons offices sur la question des litiges sur les frontières intérieures et le statut de Kirkouk. En outre, nous apprécions le rôle qu'ils ont joué en facilitant le dialogue national et régional, en offrant leur expertise sur les questions constitutionnelles en suspens et en apportant leur soutien dans le domaine des droits électoraux et des droits de l'homme.

La Croatie s'associe pleinement aux messages contenus dans le projet de déclaration présidentielle que le Conseil est sur le point d'adopter aujourd'hui, réaffirmant son appui à la MANUI et au peuple et au Gouvernement iraquien dans leurs efforts pour reconstruire un pays stable, sûr et démocratique.

L'Iraq a accompli des progrès remarquables au cours des dernières années. Les élections provinciales qui se sont tenues cette année même, les premières à être dirigées et contrôlées par les Iraquiens seuls, sont de bon augure pour l'avenir du pays. Nous trouvons également encourageante la réussite de l'inscription des électeurs au Kurdistan, qui commence. Nous considérons ces élections comme une manifestation d'une tendance plus générale, dans laquelle les Iraquiens assument de plus en plus la responsabilité de leurs propres affaires. En outre, ils ont mis en route des procédures démocratiques locales, qui doivent passer dans le dialogue national.

Nous appelons les dirigeants de l'Iraq à exploiter au mieux ces tendances positives récentes sur un plan tant politique que sécuritaire et à traduire cet élan par une réconciliation nationale qui conduira à une paix et à une stabilité durables ainsi qu'au développement économique et social. Nous espérons que cela produira des améliorations tangibles qui se feront sentir dans la

vie quotidienne des citoyens iraqiens ordinaires, préservant ainsi les progrès accomplis.

La réconciliation nationale, ainsi que M. De Mistura et le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/284) l'ont souligné à juste titre, reste la tâche la plus pressante. En fin de compte, seul un règlement politique peut garantir l'irréversibilité de l'évolution récente de la situation et des résultats obtenus. Nous appelons les dirigeants iraqiens à surmonter les intérêts sectaires, à s'engager eux-mêmes dans le dialogue et la recherche de solutions de compromis, notamment sur les questions cruciales de la législation sur les hydrocarbures, la révision constitutionnelle et les frontières intérieures.

La Croatie se félicite vivement de l'attention portée par la MANUI aux questions des frontières et au statut de Kirkouk, apprécie à sa juste valeur son initiative et sa contribution analytique, et espère voir des progrès rapides.

Nous nous félicitons du renforcement du secteur de la sécurité et la poursuite de l'extension de l'autorité des Forces de sécurité iraqiennes dans le pays. Toutefois, la récente vague de violence sectaire et terroriste et les tensions croissantes dans plusieurs zones sont une source de graves préoccupations. La Croatie condamne fermement les récents attentats terroristes. Il ne faut pas laisser les plans des extrémistes éloigner l'Iraq de la voie de la paix et de la transformation démocratique. Cette menace ne fait que souligner l'urgence de faire avancer la question de la réconciliation, puisque c'est sur les civils innocents que continue de peser le poids de la violence aveugle.

La Croatie est préoccupée par les défis aux multiples facettes auxquels fait face le Gouvernement iraquien, notamment en matière de reconstruction et de croissance économique. Comme le rapport le note à juste titre, les ressources doivent être dépensées dans des domaines qui feront une différence durable en matière de revitalisation sociale et économique. Nous comprenons qu'il existe encore en certains points de graves besoins humanitaires, et nous apprécions les efforts déployés par le Gouvernement pour remédier à la situation des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés. La création d'emplois et d'infrastructures est essentielle pour susciter un sentiment tangible de progrès pour le peuple iraquien, ainsi qu'un sentiment sous-jacent de paix et de stabilité. Nous espérons que le Gouvernement iraquien consolidera les récentes améliorations en matière de sécurité et nous nous

félicitons des efforts qu'il déploie pour assurer une bonne gouvernance et l'état de droit, notamment les mesures récemment prises pour lutter contre la corruption.

La coopération régionale et le dialogue constructif avec les voisins de l'Iraq restent des éléments déterminants d'une stabilisation à long terme. Inversement, une paix et une stabilité durables en Iraq demeurent cruciales pour la sécurité régionale, qui est à son tour cruciale pour la sécurité internationale. Nous trouvons encourageante l'intensification des contacts bilatéraux de haut niveau et appuyons l'engagement permanent de la MANUI à favoriser les initiatives de coopération bilatérales ainsi que l'engagement régional.

Alors que l'Iraq assume progressivement une pleine souveraineté, la Croatie appuie pleinement l'opinion qu'il est devenu nécessaire que le Conseil réexamine l'ensemble des obligations imposées à ce pays sous le régime de Saddam Hussein et ajuste le statut juridique international de l'Iraq conformément à sa nouvelle situation. Alors que le Conseil est sur le point de commencer le processus d'examen conformément à la résolution 1859 (2008), nous sommes prêts à travailler avec d'autres en vue de parvenir à des solutions durables qui tiendront dûment compte de cette nouvelle réalité.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous dire, Monsieur le Président, combien nous sommes heureux de vous voir présider personnellement cette séance, ce qui reflète l'intérêt considérable que vous portez à la situation en Iraq. Nous tenons également à remercier M. Staffan de Mistura de son exposé très détaillé et de tous les efforts qu'il a déployés en tant que Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq. Nous reconnaissons et saluons l'excellent rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sous sa direction. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Hamid Al Bayati, Représentant permanent de l'Iraq, de son importante déclaration.

La MANUI a accompli un travail de fond au cours de la période considérée. Elle a remporté de grands succès en dépit de tous les défis et de toutes les difficultés auxquels elle doit faire face, en particulier dans le domaine de la sécurité. Nous tenons par conséquent à insister sur la nécessité de renforcer le rôle de l'ONU et de ses institutions spécialisées en Iraq

comme solution de rechange à la présence de troupes étrangères en Iraq.

Au cours de la période considérée, l'Iraq a réalisé des progrès importants sur le plan politique en organisant des élections dans 14 gouvernorats en janvier, notamment des élections provinciales. À cet égard, nous reconnaissons et saluons les efforts déployés par la MANUI et le Représentant spécial du Secrétaire général pour appuyer la Haute Commission électorale indépendante et pour régler les litiges sur les frontières intérieures de l'Iraq. Nous espérons que l'on pourra mettre un terme aux tensions dans la zone de Kirkouk et trouver une solution politique qui soit conforme à la Constitution de l'Iraq et qui satisfasse toutes les parties et renforce l'unité de tous les secteurs de la société iraquienne.

Nous demandons instamment à la Mission et au Représentant spécial de continuer de jouer un rôle neutre dans le but de renforcer la confiance entre les parties, d'encourager la réconciliation nationale et d'aider à promouvoir le dialogue. Nous les exhortons également à travailler en consultation avec le Gouvernement iraquien pour parvenir à un consensus rassemblant toutes les parties quant au règlement de leurs différends et pour instaurer une sécurité à long terme dans l'ensemble de l'Iraq, condition préalable au développement et à la prospérité.

Les tensions actuelles et les opérations militaires au cours de la période considérée nous amènent de nouveau à réaffirmer que la présence continue des forces d'occupation, sous quelque forme que ce soit, continueront d'être une source d'instabilité. Le retrait de ces forces contribuera à assurer la réconciliation nationale qui est indispensable à la stabilité, à la reconstruction et à la prospérité de l'Iraq, ainsi qu'un élément important pour promouvoir et renforcer les relations avec ses voisins. Le retrait contribuera également à réduire le niveau de soutien dont bénéficient les groupes et factions armés, notamment ceux qui affirment lutter contre les forces étrangères en Iraq.

À cet égard, nous aimerions mentionner le paragraphe 48 du rapport (S/2009/284) du Secrétaire général, où il est dit que les Forces de sécurité iraquiennes sont prêtes à prendre le relais de la force multinationale en Iraq. Nous espérons que ce processus pourra être accéléré.

Le rapport du Secrétaire général indique également qu'il est possible que le déficit budgétaire

de l'Iraq en 2009 atteinne 15,9 milliards de dollars. Si cela se produit, ce serait le déficit le plus élevé des six dernières années. Cela pourrait entraver et retarder la reconstruction et empêcher la mise en œuvre des politiques du Gouvernement iraquien. Nous espérons que la hausse du prix du pétrole pourra contribuer à réduire ou à éliminer complètement le déficit budgétaire prévu. À cet égard, nous tenons à souligner qu'il importe que les pays qui ont conduit l'invasion de l'Iraq assument la responsabilité de financer les fonds internationaux spéciaux créés pour aider le pays.

Sur le plan humanitaire, nous notons avec satisfaction que le retour des personnes déplacées et des réfugiés se poursuit. Cependant, nous restons très préoccupés par le fait que des millions de réfugiés iraqiens se trouvent encore en dehors de l'Iraq, notamment dans les États voisins. Nous espérons que le Gouvernement iraquien et les organismes des Nations Unies accorderont une priorité absolue à la question du retour des réfugiés et mettront en place les conditions propices à ce retour.

Malgré les progrès relatifs réalisés dans le domaine des droits de l'homme, nous restons préoccupés par certains incidents qui ont causé la mort de plusieurs civils et personnalités politiques, ainsi que par les assassinats et les attaques visant différents groupes de la société iraquienne.

Nous sommes également vivement préoccupés par le fait que plus de 15 000 personnes sont détenues par les forces d'occupation et que certains détenus ont été arrêtés par les autorités iraquennes immédiatement après avoir été libérés d'infrastructures pénitentiaires contrôlées par la force multinationale en Iraq. Les autorités iraquennes détiennent ces personnes dans des conditions difficiles : les autorités judiciaires n'ont pas délivré de mandats d'arrêt contre elles et ne sont pas en mesure de leur assurer un procès équitable. Nous espérons que cette situation s'améliorera d'ici peu.

La situation en Iraq aujourd'hui est fort différente de ce qu'elle était au moment de l'adoption de la résolution 661 (1990). Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour que l'Iraq retrouve le statut international et juridique qui était le sien avant l'adoption de cet instrument.

M. Bui The Giang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres orateurs pour vous souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil, Monsieur le Président, et pour vous remercier de

présider personnellement la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, de son exposé sur la situation en Iraq et du travail qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je le félicite pour sa direction éclairée des opérations de la Mission pendant une période très difficile. Je lui souhaite plein succès dans son nouveau poste. Je remercie également l'Ambassadeur Al Bayati de l'Iraq pour sa contribution à nos débats d'aujourd'hui.

Au cours des six derniers mois, nous avons pu constater qu'il existe une tendance régulière et positive sur le front tant politique que sécuritaire en Iraq. Des efforts sérieux ont été déployés pour former des conseils provinciaux dans 14 gouvernorats et pour renforcer les collectivités locales et territoriales à la suite des élections provinciales qui se sont déroulées avec succès au début de cette année. Un nouveau Président du Parlement a été élu, mettant ainsi fin à l'impasse politique de quatre mois et permettant ainsi de procéder à l'examen de la législation en souffrance, indispensable pour le relèvement du pays. Le fait que les Forces de sécurité iraquennes sont de plus en plus capables d'assumer des responsabilités plus lourdes en matière de sécurité prépare le terrain à de plus amples améliorations des conditions de sécurité sous la souveraineté de l'Iraq. Le fait que les retours des personnes déplacées se poursuivent régulièrement, en dépit d'une recrudescence des violences, est la preuve du rétablissement de la confiance au sein de la population.

Les visites de haut niveau en Iraq et de l'Iraq ont amélioré les relations internationales du pays, par-dessus tout avec les partenaires voisins. Nous gardons cependant à l'esprit les multiples problèmes auxquels l'Iraq doit encore faire face. Ils incluent, entre autres, la récente flambée d'attaques aveugles contre des civils, en plus des attaques habituelles contre les Forces de sécurité iraquennes et les forces multinationales en de nombreux endroits du pays; le délicat processus de réconciliation, qui est encore compliqué par la situation économique difficile, avec un déficit budgétaire de 27 % selon les prévisions cette année; les taux de pauvreté et de chômage inquiétants et l'éruption de maladies ainsi que l'insécurité alimentaire, ce qui rend encore plus fragiles les groupes vulnérables de la population, tels que les femmes, les enfants, les personnes déplacées et les réfugiés.

Dans ce contexte, il est essentiel pour le Gouvernement iraquien et pour les citoyens de consolider les progrès enregistrés jusqu'à maintenant et d'avancer sur la voie de la réconciliation, de la reconstruction et de la réintégration nationales, de résoudre le problème du statut de Kirkouk et les différends concernant les frontières administratives intérieures, de faire avancer le processus de réforme constitutionnelle, de parvenir à un accord sur les arrangements de partage des revenus, et de préparer les élections de Kirkouk, les référendums éventuels, les élections de district et de sous-district, les élections parlementaires nationales de cette année ainsi que d'autres échéances électorales importantes l'année prochaine.

Tous ces problèmes ne peuvent pas être traités séparément et nécessiteront la bonne volonté et l'engagement ferme de toutes les parties concernées. Nous appelons toutes les parties en Iraq à dépasser leurs intérêts partisans et à travailler ensemble dans un esprit de réconciliation, de bonne foi et de coopération en vue de parvenir à un compromis qui permettrait au pays d'aller de l'avant avec une vision commune et sur la voie de la paix.

Étant donné que le Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq cessera ses activités d'ici la fin de l'année, que le Pacte international pour l'Iraq approche du troisième anniversaire de sa mise en œuvre, que le financement international de la reconstruction et du développement diminue, nous endossons le besoin impératif exprimé dans la Déclaration de Paris d'assurer l'appropriation, la prise de responsabilité et la transparence en matière d'aide. Nous pensons que l'assistance internationale et régionale doit être mieux coordonnée pour aider l'Iraq à traiter ses priorités socioéconomiques nationales, et que cela doit être fait au moyen de chaque mécanisme y relatif, que ce soient le Pacte international pour l'Iraq, le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement, les réunions ministérielles élargies, ou les groupes régionaux sur l'énergie, les réfugiés et la sécurité.

Nous félicitons la MANUI pour le travail courageux qu'elle a effectué en Iraq conformément aux résolutions 1770 (2007) et 1830 (2008) du Conseil de sécurité. Nous saluons la décision des agences, des fonds et des programmes des Nations Unies de mettre en place un nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de l'Iraq pour 2011-2014, conformément à la stratégie nationale de

développement de l'Iraq. Nous saluons également l'annonce du Secrétaire générale qui va présenter un rapport sur l'examen de toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant spécifiquement l'Iraq au titre de la résolution 1859 (2008).

Étant donné que l'Iraq est au beau milieu d'une période de transition critique, nous réaffirmons la volonté du Viet Nam d'apporter une contribution pratique à la reconstruction de l'Iraq.

Pour terminer, nous remercions la délégation turque d'avoir proposé le projet de déclaration présidentielle, que nous sommes prêts à appuyer.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur, et je me félicite que vous présidiez cette séance en personne. Le fait que vous soyez venu présider la séance montre l'importance que la présidence attache à cette réunion. Ma délégation remercie M. De Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé encourageant et M. Al Bayati, le Représentant permanent de l'Iraq, de sa déclaration.

L'Ouganda est satisfait du progrès et de l'amélioration générale de la situation politique et sécuritaire en Iraq. Nous louons les efforts de réconciliation menés par le Premier Ministre Al-Maliki, visant à rassembler tous les Iraquiens, dont les anciens membres du Parti Baas. Nous sommes convaincus que la paix et la stabilité durables que nous recherchons se concrétiseront uniquement sous la direction du peuple iraquien appuyé par la communauté internationale. Nous sommes donc satisfaits des accords conclus sur le choix du nouveau Président du Parlement et encourageons les différentes sections de la société iraquienne à partir de cette base ainsi que d'autres réussites pour créer un Iraq plus stable et plus pacifique.

Nous félicitons le peuple iraquien pour la tenue d'élections provinciales réussies et en règle générale pacifiques, qui lui ont également permis de choisir des gouverneurs et leurs adjoints. Nous félicitons la Haute Commission électorale indépendante pour le travail accompli dans l'organisation des élections.

Alors que l'Iraq se prépare pour les élections au gouvernement régional du Kurdistan en juillet 2009 et pour les élections parlementaires nationales en 2010, nous demandons à la Commission électorale de partir

des accomplissements que représente l'organisation réussie des élections provinciales. Nous félicitons la MANUI pour l'aide constante qu'elle a apportée au peuple et au Gouvernement irakiens à cet égard.

Ma délégation salue le travail continu de la MANUI à l'appui du Gouvernement irakien pour créer des conditions favorables au retour des réfugiés irakiens en toute sécurité et à la réinstallation des personnes déplacées. Nous sommes satisfaits des importants faits nouveaux survenus dans la région, avec les visites de haut niveau entre l'Iraq et d'autres pays de la région pendant la période considérée. La sécurité, la stabilité et le développement de l'Iraq sont indissolublement liés à la paix, à la stabilité et au développement de la région.

Il reste des problèmes à résoudre pour consolider les progrès faits jusqu'à maintenant. Nous remarquons que la solution de la question des frontières intérieures en litige reste l'un des éléments indispensables à une paix durable en Iraq. Nous encourageons les dirigeants irakiens à travailler en plus étroite collaboration dans un esprit d'unité nationale et à adopter des mesures politiques, constitutionnelles et législatives pour résoudre ces problèmes.

Pour terminer, l'Ouganda remercie M. De Mistura pour son travail et pour son habile direction de la MANUI. Nous félicitons l'ensemble du personnel de l'ONU en Iraq pour ses contributions au service de la stabilité et de la sécurité en Iraq. L'Ouganda appuie le projet de déclaration présidentielle préparé par les États-Unis et la Turquie pour communiquer la position du Conseil de sécurité sur la situation en Iraq.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*): Je voudrais vous remercier, Monsieur, de présider la séance du Conseil d'aujourd'hui.

Je remercie M. Staffan De Mistura pour son utile exposé. De même, comme l'ont déjà mentionné tous mes collègues, c'est la dernière fois que M. De Mistura paraît au Conseil dans l'exercice de sa fonction actuelle. Je voudrais moi aussi lui exprimer notre profonde gratitude pour avoir rempli ces tâches très difficiles dans des circonstances défavorables pour toutes les années où il a travaillé avec dévouement pour la cause des Nations Unies. Je pense aussi que tous les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) méritent des félicitations pour leur magnifique travail.

Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur Al Bayati pour sa déclaration très utile et pour les informations qu'il nous a communiquées concernant les progrès accomplis par le peuple et le Gouvernement irakiens jusqu'à présent.

Nous sommes satisfaits de l'évolution positive pendant cette période, notamment de l'élection du nouveau Président du Parlement et de la formation de conseils régionaux. Il est encourageant de voir que l'Iraq continue à faire de tels progrès, mais il reste évidemment beaucoup de difficultés à surmonter. Comme nombre de nos collègues, nous pensons que la réconciliation nationale est le défi le plus important qui se pose à la stabilité du pays. Nous sommes très heureux que le Premier Ministre Al-Maliki lance un appel en faveur de la reprise des efforts de réconciliation nationale.

Un processus démocratique représentatif et n'excluant personne sera une base essentielle de la réconciliation nationale. Les préparatifs des élections du Conseil des représentants sont en cours. Nous espérons que la participation sera plus élevée qu'aux élections précédentes, que cette fois-ci le processus électoral sera une norme bien établie pour le peuple irakien, et que les griefs et les divergences politiques se régleront par les bulletins de vote, et non pas par les balles. Nous appuyons le rôle important que joue la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour aider la Haute Commission électorale indépendante.

Les litiges sur les frontières intérieures sont une autre question importante pour la réconciliation nationale. La contribution de la MANUI a été précieuse, car la Mission a fourni des rapports analytiques. Nous espérons que ces rapports aideront le peuple irakien à trouver un accord sur ces litiges, y compris le statut de Kirkouk.

Ces questions auront des incidences pour la Constitution. Nous croyons que la MANUI peut utilement aider le peuple irakien à régler ces questions interdépendantes complexes.

En matière de sécurité, nous notons que les incidents survenus récemment indiquent clairement que les acquis enregistrés dans ce secteur restent précaires. Les forces des États-Unis quitteront les villes irakiennes à la fin de juin. Nous espérons que les forces irakiennes seront à même de relever le défi que pose le maintien de la sécurité.

Une autre question importante est celle des relations de l'Iraq avec ses voisins. Nous apprécions l'appui fourni par la MANUI pour faire avancer la coopération bilatérale avec les voisins de l'Iraq. Nous attendons également avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétaire général, comme demandé par la résolution 1859 (2008).

Pour ce qui est du redressement économique, nous nous félicitons des initiatives énergiques prises par le peuple iraquien pour mener les efforts de redressement, de reconstruction et de développement. Les fluctuations du cours du pétrole présentent des difficultés pour le budget du Gouvernement iraquien. Mais nous avons bon espoir que le Gouvernement pourra relever ce défi. Le Japon a fourni des subventions d'un montant de 1,7 milliard de dollars, et nous venons d'échanger des notes avec le Gouvernement iraquien en vue de lui fournir une aide publique au développement par le biais d'un prêt de 2,43 milliards de dollars pour 12 projets dans les domaines des transports, de l'énergie, des centrales industrielles et de l'irrigation.

Le Japon est déterminé à aider le peuple iraquien, de concert avec d'autres membres de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que la visite du Ministre des affaires étrangères Zebari au Japon non seulement aura pour effet de consolider nos relations bilatérales, qui sont déjà excellentes, mais sera également une bonne occasion d'établir un dialogue constructif sur les problèmes importants auxquels l'Iraq est confronté aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le ferme appui du Gouvernement japonais au Gouvernement et au peuple irakiens.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Turquie.

Je voudrais d'abord m'associer aux orateurs précédents pour remercier le Représentant spécial, M. Staffan De Mistura, de son exposé très instructif, mais surtout des efforts inlassables et dévoués qu'il déploie à la direction de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). En effet, au cours de son mandat plutôt bref, il a donné à toute l'équipe des Nations Unies l'énergie nécessaire pour aider le Gouvernement et le peuple irakiens dans leur quête de paix et de stabilité. Cela s'est produit à un moment critique, alors que l'Iraq avait plus que jamais auparavant besoin de l'assistance de l'ONU. Sous sa

direction avisée, la MANUI a joué un rôle extrêmement constructif. Elle a fourni des compétences et des analyses, aplani les divergences et favorisé des changements positifs.

Mais la tâche de l'ONU est encore loin d'être terminée. Au cours des mois et des années à venir, il faudra de manière tout aussi urgente continuer à aider l'Iraq. Nous espérons que le successeur de M. De Mistura pourra faire encore davantage.

Bien entendu, non seulement l'ONU mais l'ensemble de la communauté internationale, et d'abord et avant tout le Gouvernement et le peuple irakiens eux-mêmes, doivent être à la hauteur de la tâche. Nous devons tous veiller collectivement à ce que les Irakiens s'engagent sur la voie irréversible d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité durables. C'est encore une gageure redoutable que d'atteindre ce point, mais nous n'avons pas d'autre choix. Le véritable succès pour nous tous sera de voir l'Iraq assumer la place qui lui revient de droit dans la communauté des nations.

Au vu de ce qui a été accompli au cours des six dernières années, nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. En effet, il n'y a pas longtemps, il ne manquait pas de scénarios apocalyptiques. Aujourd'hui, malgré les nombreux risques qui nous attendent encore, nous voyons la lumière au bout du tunnel.

J'ai moi-même été le témoin de cette évolution. En effet, ces six dernières années, je me suis rendu plusieurs fois en Iraq, et chaque fois que j'y retourne, j'observe des changements dans la bonne direction. Après des années de dictature marquées par la peur, la frustration et la haine, le peuple iraquien s'efforce aujourd'hui de faire un bond en avant vers l'espoir, la confiance et l'empathie. Et cela lui fait beaucoup de bien. C'est parce que la démocratie est à l'œuvre, au niveau tant national que local. La sécurité s'améliore malgré les flambées de violence dues à des éléments extrémistes. Les partis politiques prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'engager un dialogue national. Et, surtout, le peuple iraquien a le sentiment croissant de contrôler la situation.

Ce ne sont pas là des réalisations modestes, compte tenu de la situation qui était celle de l'Iraq il y a six ans. Mais il ne faut pas non s'empresser de crier victoire. Nous ne devons pas nous laisser emporter par notre optimisme au risque de ne pas évaluer avec réalisme l'avenir de l'Iraq. Le pays est encore à un

stade critique de sa transformation en un Etat stable et démocratique. En fait, l'Iraq est au bord d'une nouvelle phase marquante de son histoire. Par exemple, les élections parlementaires prévues pour le début de l'année prochaine seront un moment décisif de la jeune démocratie iraquienne. Au vu des irrégularités constatées aux dernières élections, l'impartialité et le professionnalisme de la Haute Commission électorale indépendante seront certainement l'une des clefs du succès du processus électoral.

Mais, plus important encore, le processus politique lui-même est parsemé de sérieux obstacles d'ici les élections. Compte tenu des divergences considérables et de l'esprit d'affrontement qui séparent les partis politiques, à ce stade critique, les efforts de réconciliation nationale sont d'autant plus importants. En particulier, il faut s'intéresser de très près à l'harmonie ethnique et religieuse en Iraq. Il faut aborder les divergences dans le cadre d'une concertation nationale significative de façon à renforcer l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

De même, le règlement du statut de Kirkouk et la question plus large des litiges sur les frontières intérieures constituent également des priorités pressantes. Ainsi, les processus politique et législatif en cours doivent être intensifiés afin de régler rapidement cette question sensible. Microcosme de l'Iraq, Kirkouk pourrait et devrait être un exemple pour la réconciliation nationale.

Le transfert pacifique des responsabilités en matière de sécurité aux Forces de sécurité iraquiennes présente également un autre défi, car les éléments extrémistes tenteront d'exploiter cette transition pour créer le chaos et la peur. Nous avons déjà commencé à voir les premiers signes de cette évolution menaçante. C'est pourquoi la formation et le matériel fournis aux Forces de sécurité iraquiennes doivent être de la meilleure qualité possible en cette phase critique qui précède les élections, et au-delà.

En tête de ces préoccupations, l'application juste et équitable de la loi d'amnistie, la facilitation du retour des réfugiés et des personnes déplacées, l'adoption – qui n'a que trop tardé – de lois sur le partage des ressources en hydrocarbures et des recettes qui en dérivent, l'établissement de la confiance et de la coopération avec les pays voisins, le renforcement du dialogue régional et, enfin et surtout, la lutte contre le terrorisme qui prend sa source en Iraq et qui en émerge

comptent également parmi les questions qui appellent une attention urgente et constante.

À ce stade, je voudrais souligner que la lutte contre le terrorisme exige une coopération intégrale au sein de la communauté internationale, mais particulièrement entre les pays voisins. En fait, c'est une obligation à laquelle tous les Membres de l'ONU sont rigoureusement tenus. Dans le cas de l'Iraq, la Turquie respecte pleinement cette obligation et espère que l'Iraq et ses voisins feront de même.

Enfin, et peut-être dans une optique à plus long terme, l'établissement d'un consensus solide sur la Constitution est impératif pour que l'Iraq devienne une véritable démocratie. Une constitution unificatrice qui jouit d'un consensus national est la base de tout système démocratique. En Iraq aussi, la Constitution doit refléter un contrat social que toutes les parties pourront adopter et autour duquel elles pourront toutes se rallier.

Comme on peut le voir, la voie à suivre ne sera pas facile. Vu les nombreux défis, elle sera certainement cahoteuse. Mais je suis convaincu que le Gouvernement et le peuple iraquiens mèneront ce processus à bien et avec grand succès.

Un processus démocratique représentatif et n'excluant personne sera une base essentielle de la réconciliation nationale. Les préparatifs des élections du Conseil des représentants sont en cours. Nous espérons que la participation sera plus élevée qu'aux élections précédentes, que cette fois-ci le processus électoral sera une norme bien établie pour le peuple iraquien, et que les griefs et les divergences politiques se régleront par les bulletins de vote, et non pas par les balles. Nous appuyons le rôle important que joue la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour aider la Haute Commission électorale indépendante.

Les litiges sur les frontières intérieures sont une autre question importante pour la réconciliation nationale. La contribution de la MANUI a été précieuse, car la Mission a fourni des rapports analytiques. Nous espérons que ces rapports aideront le peuple iraquien à trouver un accord sur ces litiges, y compris le statut de Kirkouk.

Ces questions auront des incidences pour la Constitution. Nous croyons que la MANUI peut utilement aider le peuple iraquien à régler ces questions interdépendantes complexes.

En matière de sécurité, nous notons que les incidents survenus récemment indiquent clairement que les acquis enregistrés dans ce secteur restent précaires. Les forces des États-Unis quitteront les villes iraqiennes à la fin de juin. Nous espérons que les forces iraqiennes seront à même de relever le défi que pose le maintien de la sécurité.

Une autre question importante est celle des relations de l'Iraq avec ses voisins. Nous apprécions l'appui fourni par la MANUI pour faire avancer la coopération bilatérale avec les voisins de l'Iraq. Nous attendons également avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétaire général, comme demandé par la résolution 1859 (2008).

Pour ce qui est du redressement économique, nous nous félicitons des initiatives énergiques prises par le peuple iraqien pour mener les efforts de redressement, de reconstruction et de développement. Les fluctuations du cours du pétrole présentent des difficultés pour le budget du Gouvernement iraqien. Mais nous avons bon espoir que le Gouvernement pourra relever ce défi. Le Japon a fourni des subventions d'un montant de 1,7 milliard de dollars, et nous venons d'échanger des notes avec le Gouvernement iraqien en vue de lui fournir une aide publique au développement par le biais d'un prêt de 2,43 milliards de dollars pour 12 projets dans les domaines des transports, de l'énergie, des centrales industrielles et de l'irrigation.

Le Japon est déterminé à aider le peuple iraqien, de concert avec d'autres membres de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que la visite du Ministre des affaires étrangères Zebari au Japon non seulement aura pour effet de consolider nos relations bilatérales, qui sont déjà excellentes, mais sera également une bonne occasion d'établir un dialogue constructif sur les problèmes importants auxquels l'Iraq est confronté aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le ferme appui du Gouvernement japonais au Gouvernement et au peuple iraqiens.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Turquie.

Je voudrais d'abord m'associer aux orateurs précédents pour remercier le Représentant spécial, M. Staffan De Mistura, de son exposé très instructif, mais surtout des efforts inlassables et dévoués qu'il

déploie à la direction de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). En effet, au cours de son mandat plutôt bref, il a donné à toute l'équipe des Nations Unies l'énergie nécessaire pour aider le Gouvernement et le peuple iraqiens dans leur quête de paix et de stabilité. Cela s'est produit à un moment critique, alors que l'Iraq avait plus que jamais auparavant besoin de l'assistance de l'ONU. Sous sa direction avisée, la MANUI a joué un rôle extrêmement constructif. Elle a fourni des compétences et des analyses, aplani les divergences et favorisé des changements positifs.

Mais la tâche de l'ONU est encore loin d'être terminée. Au cours des mois et des années à venir, il faudra de manière tout aussi urgente continuer à aider l'Iraq. Nous espérons que le successeur de M. De Mistura pourra faire encore davantage.

Bien entendu, non seulement l'ONU mais l'ensemble de la communauté internationale, et d'abord et avant tout le Gouvernement et le peuple iraqiens eux-mêmes, doivent être à la hauteur de la tâche. Nous devons tous veiller collectivement à ce que les Iraquiens s'engagent sur la voie irréversible d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité durables. C'est encore une gageure redoutable que d'atteindre ce point, mais nous n'avons pas d'autre choix. Le véritable succès pour nous tous sera de voir l'Iraq assumer la place qui lui revient de droit dans la communauté des nations.

Au vu de ce qui a été accompli au cours des six dernières années, nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. En effet, il n'y a pas longtemps, il ne manquait pas de scénarios apocalyptiques. Aujourd'hui, malgré les nombreux risques qui nous attendent encore, nous voyons la lumière au bout du tunnel.

J'ai moi-même été le témoin de cette évolution. En effet, ces six dernières années, je me suis rendu plusieurs fois en Iraq, et chaque fois que j'y retourne, j'observe des changements dans la bonne direction. Après des années de dictature marquées par la peur, la frustration et la haine, le peuple iraqien s'efforce aujourd'hui de faire un bond en avant vers l'espoir, la confiance et l'empathie. Et cela lui fait beaucoup de bien. C'est parce que la démocratie est à l'œuvre, au niveau tant national que local. La sécurité s'améliore malgré les flambées de violence dues à des éléments extrémistes. Les partis politiques prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'engager un dialogue

national. Et, surtout, le peuple iraquien a le sentiment croissant de contrôler la situation.

Ce ne sont pas là des réalisations modestes, compte tenu de la situation qui était celle de l'Iraq il y a six ans. Mais il ne faut pas non s'empresse de crier victoire. Nous ne devons pas nous laisser emporter par notre optimisme au risque de ne pas évaluer avec réalisme l'avenir de l'Iraq. Le pays est encore à un stade critique de sa transformation en un Etat stable et démocratique. En fait, l'Iraq est au bord d'une nouvelle phase marquante de son histoire. Par exemple, les élections parlementaires prévues pour le début de l'année prochaine seront un moment décisif de la jeune démocratie iraquienne. Au vu des irrégularités constatées aux dernières élections, l'impartialité et le professionnalisme de la Haute Commission électorale indépendante seront certainement l'une des clefs du succès du processus électoral.

Mais, plus important encore, le processus politique lui-même est parsemé de sérieux obstacles d'ici les élections. Compte tenu des divergences considérables et de l'esprit d'affrontement qui séparent les partis politiques, à ce stade critique, les efforts de réconciliation nationale sont d'autant plus importants. En particulier, il faut s'intéresser de très près à l'harmonie ethnique et religieuse en Iraq. Il faut aborder les divergences dans le cadre d'une concertation nationale significative de façon à renforcer l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

De même, le règlement du statut de Kirkouk et la question plus large des litiges sur les frontières intérieures constituent également des priorités pressantes. Ainsi, les processus politique et législatif en cours doivent être intensifiés afin de régler rapidement cette question sensible. Microcosme de l'Iraq, Kirkouk pourrait et devrait être un exemple pour la réconciliation nationale.

Le transfert pacifique des responsabilités en matière de sécurité aux Forces de sécurité iraqiennes présente également un autre défi, car les éléments extrémistes tenteront d'exploiter cette transition pour créer le chaos et la peur. Nous avons déjà commencé à voir les premiers signes de cette évolution menaçante. C'est pourquoi la formation et le matériel fournis aux Forces de sécurité iraqiennes doivent être de la meilleure qualité possible en cette phase critique qui précède les élections, et au-delà.

En tête de ces préoccupations, l'application juste et équitable de la loi d'amnistie, la facilitation du

retour des réfugiés et des personnes déplacées, l'adoption – qui n'a que trop tardé – de lois sur le partage des ressources en hydrocarbures et des recettes qui en dérivent, l'établissement de la confiance et de la coopération avec les pays voisins, le renforcement du dialogue régional et, enfin et surtout, la lutte contre le terrorisme qui prend sa source en Iraq et qui en émerge comptent également parmi les questions qui appellent une attention urgente et constante.

À ce stade, je voudrais souligner que la lutte contre le terrorisme exige une coopération intégrale au sein de la communauté internationale, mais particulièrement entre les pays voisins. En fait, c'est une obligation à laquelle tous les Membres de l'ONU sont rigoureusement tenus. Dans le cas de l'Iraq, la Turquie respecte pleinement cette obligation et espère que l'Iraq et ses voisins feront de même.

Enfin, et peut-être dans une optique à plus long terme, l'établissement d'un consensus solide sur la Constitution est impératif pour que l'Iraq devienne une véritable démocratie. Une constitution unificatrice qui jouit d'un consensus national est la base de tout système démocratique. En Iraq aussi, la Constitution doit refléter un contrat social que toutes les parties pourront adopter et autour duquel elles pourront toutes se rallier.

Comme on peut le voir, la voie à suivre ne sera pas facile. Vu les nombreux défis, elle sera certainement cahoteuse. Mais je suis convaincu que le Gouvernement et le peuple iraqiens mèneront ce processus à bien et avec grand succès.

Il incombe à la communauté internationale d'être solidaire avec l'Iraq alors qu'il s'attaque à ces tâches redoutables. De fait, nous devons tous aider les Iraquiens à s'engager sur la bonne voie. C'est pourquoi nous nous félicitons tant de voir que les divisions qui prévalaient au sein de la communauté internationale aux premières heures de l'ère post-Saddam ont désormais cédé la place à une détermination commune et ferme à appuyer le désir de paix, de sécurité et de prospérité de l'Iraq.

L'ONU fait certainement partie intégrante de cet effort collectif et elle doit continuer à jouer son rôle très utile. L'assistance fournie par l'ONU pour régler la question du différend administratif sur les frontières et du statut de Kirkouk, en particulier, revêt une grande importance. Les rapports préparés par la MANUI sur cette question fournissent une bonne base sur laquelle s'appuyer. Nous espérons maintenant que toutes les

parties en Iraq entameront un dialogue ouvert à tous qui conduira au règlement consensuel de cette question délicate.

D'un autre côté, le Pacte international pour l'Iraq fournit également un excellent cadre pour l'engagement de la communauté internationale auprès de l'Iraq, dans le respect des priorités que le Gouvernement iraquien a lui-même définies. Nous devons donc procéder constamment à l'examen et à la mise à jour du Pacte pour en préserver l'efficacité. Cela est particulièrement important dans la mesure où la crise financière mondiale et la forte chute des prix du pétrole ont eu de graves répercussions sur l'économie iraquienne.

Pour sa part, la Turquie continuera d'appuyer le développement et la reconstruction de l'Iraq. De fait, la Turquie est depuis longtemps un vecteur important des flux d'aide humanitaire et économique à destination de l'Iraq. Aujourd'hui, le volume de notre commerce bilatéral augmente aussi rapidement. Le Conseil stratégique de haut niveau entre la Turquie et l'Iraq, présidé par nos premiers ministres respectifs, fournit une orientation et un élan solides en faveur de la diversification et du renforcement de notre coopération économique.

Sur le plan politique également, la fréquence des visites bilatérales de haut niveau témoigne en soi de la nature exemplaire de nos relations. De fait, nous entretenons de bonnes relations avec tous les acteurs politiques en Iraq, ce qui nous permet de jouer un rôle efficace pour encourager la réconciliation nationale.

En outre, l'accord bilatéral de formation militaire que nous avons récemment signé est un autre exemple parlant du renforcement de la coopération entre nos deux pays. Grâce à cet accord, nous allons assurer une vaste formation aux Forces de sécurité iraquennes de manière à renforcer leurs capacités de faire face à leurs responsabilités accrues en matière de sécurité en cette période critique.

Bref, je voudrais réaffirmer une fois de plus que la Turquie n'épargnera aucun effort pour aider le peuple iraquien à obtenir la paix et la prospérité qu'il mérite. Nous estimons qu'il s'agit là d'une des responsabilités qui nous incombent en tant qu'État voisin. Les liens qui unissent depuis des siècles notre histoire et notre culture communes ont forgé une relation inébranlable entre nous et tous les groupes de la société iraquienne, des Arabes aux Kurdes, des Turkmènes aux Assyriens, des Chiites aux Sunnites. Ce

sont tous nos frères et nos sœurs, et leur sécurité et leur bien-être sont aussi chers à nos yeux que notre sécurité et notre propre bien-être.

Je voudrais souligner une fois de plus notre intime conviction que l'Iraq a un avenir radieux, qui est désormais à portée de main. Nous sommes persuadés que le peuple iraquien y parviendra en agissant de manière unie et en surmontant ses divergences ethniques et sectaires. Pour notre part, nous nous engageons à l'accompagner dans toutes les étapes de ce noble parcours. Je m'arrêterai sur cette note plutôt optimiste.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de l'Iraq a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Al Bayati (Iraq) (parle en anglais) : Je n'ai pas d'autre observation à faire, Monsieur le Président, sinon pour vous remercier d'avoir pris la peine de venir de nouveau à New York après si peu de temps pour présider la présente séance.

Je voudrais vous exprimer mes remerciements et ma gratitude, et transmettre à M. Staffan De Mistura les remerciements du Gouvernement et du peuple iraquiens. Il va nous manquer. Il a accompli un travail tout à fait louable pour aider l'Iraq et le peuple iraquien. J'espère que l'ONU continuera d'aider l'Iraq et son peuple dans leurs efforts pour parvenir à un Iraq démocratique, pluraliste et stable.

Le Président (parle en anglais) : À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité réaffirme son attachement à l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, et souligne l'importance de la stabilité et de la sécurité de ce pays pour le peuple iraquien, la région et la communauté internationale.

Le Conseil salue les importants efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour affermir la démocratie et l'état de droit, renforcer la sécurité et l'ordre public et lutter contre le terrorisme et la violence sectaire dans l'ensemble du pays, et réaffirme son appui au peuple et au Gouvernement iraquiens en ce qu'ils s'emploient

à bâtir un pays sûr, stable, uni et démocratique, fondé sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Le Conseil réaffirme son plein appui à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) qui donne des conseils, soutient et aide le peuple et le Gouvernement irakiens à renforcer les institutions démocratiques, à favoriser le dialogue politique sans exclusive et la réconciliation nationale, à faciliter le dialogue régional, à aider les groupes vulnérables, à renforcer l'égalité des sexes, à promouvoir la défense des droits de l'homme, notamment grâce à l'action de la Haute Commission indépendante des droits de l'homme, et à promouvoir la réforme du système judiciaire et juridique.

Le Conseil encourage la MANUI à poursuivre ses travaux en coordination avec le Gouvernement irakien en vue d'aider à créer des conditions propices au retour librement consenti et définitif, en toute sécurité et dans la dignité, des réfugiés et personnes déplacées et se félicite de l'attention que tous les intéressés continuent de porter à la question.

Le Conseil souligne l'importance du rôle joué par la MANUI qui aide le peuple et le Gouvernement irakiens à promouvoir le

dialogue, à atténuer les tensions et à trouver une solution juste et équitable aux différends frontaliers internes et appelle toutes les parties concernées à participer à un dialogue sans exclusive à cette fin.

Le Conseil souligne les efforts que fait la Mission pour aider le Gouvernement irakien et la Haute Commission électorale indépendante à arrêter les procédures d'organisation d'élections. Il appuie fermement l'aide que la Mission continue d'apporter au peuple et au Gouvernement irakiens en prévision des élections.

Le Conseil félicite le Représentant spécial du Secrétaire général sortant, Staffan de Mistura, de l'action énergique qu'il a menée à la tête de la MANUI et exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble du personnel des Nations Unies en Iraq pour ses efforts courageux et inlassables. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2009/17.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 40.